

Avis favorable du CEVU du 05/02/09 approuvé par le CA du 12/02/2009

SCHEMA DIRECTEUR DE L'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

UNIVERSITE BORDEAUX 1

UNIVERSITÉ BORDEAUX 1 | SCIENCES TECHNOLOGIES

351, cours de la Libération 33405 Talence Cedex - France

Tél. : 05 40 00 60 00 - Fax. : 05 56 80 08 37 | www.u-bordeaux1.fr

Schéma directeur de l'aide à l'insertion professionnelle à l'Université Bordeaux 1

Sommaire

1	Introduction - Contexte.....	3
1.1	De la responsabilité sociale à l'attractivité des universités.....	3
1.2	Historique des actions d'insertion professionnelle à l'université Bordeaux 1	3
1.3	Méthode de travail.....	3
1.4	Définition du référentiel des actions facilitatrices de l'insertion professionnelle.....	4
2	Etat des lieux.....	5
2.1	Audit interne.....	5
2.2	Les structures en charge de l'Insertion Professionnelle.....	5
2.2.1	Espace Conseil Orientation Emploi.....	6
2.2.2	Pôle Gestion des Stages	6
2.2.3	Observatoire du devenir des étudiants	6
2.2.4	Composantes de l'université.....	6
2.3	Actions existantes et indicateurs d'activité.....	6
2.3.1	Actions identifiées, par niveau de formation.....	6
2.3.2	Actions transverses	9
2.4	Les collaborations	13
2.4.1	Le PRES.....	13
2.4.2	Les partenariats	13
3	Pilotage du dispositif et mode de coordination des acteurs.....	14
3.1	Structure : création de la DOSIP	14
3.2	Missions	15
3.2.1	Mission d'information et de communication.....	15
3.2.2	Mission d'orientation.....	16
3.2.3	Mission d'aide à l'insertion professionnelle.....	16
3.3	Mode de pilotage.....	17
3.3.1	Direction	17
3.3.2	Comité de pilotage.....	17
3.3.3	Conseil d'orientation.....	17
4	Plan d'actions.....	17
4.1	Introduction.....	17
4.2	Axes Prioritaires.....	18
4.3	Mission de préparation à l'insertion professionnelle	20
4.3.1	Tableau des actions programmées	20
4.3.2	Descriptif des principales actions	24
4.4	Mission d'accompagnement des stages	25
4.4.1	Tableau des actions programmées	25
4.4.2	Descriptif des principales actions	28
5	Modes d'évaluation des activités et des performances du dispositif.....	29
5.1	Evaluation de la mission de préparation à l'insertion professionnelle.....	29

5.2	Evaluation de la mission d'accompagnement des stages	29
5.3	Evaluation du dispositif de suivi	30
5.4	Evaluation de l'activité de la DOSIP	30
6	Communication interne et externe	30
7	Budget : Moyens humains et financiers, logistique	31
8	Annexe 1 : Schéma directeur Université Bordeaux 1	35
9	Annexe 2 : Schéma directeur du PRES, Plateforme d'Insertion Professionnelle.....	40

1 Introduction - Contexte

1.1 De la responsabilité sociale à l'attractivité des universités.

Dans un système éducatif en évolution, l'enseignement supérieur prend de plus en plus d'importance comme facteur de croissance et de compétitivité.

L'université a dû faire face, en quelques décennies, à l'afflux des étudiants et à leur croissante hétérogénéité. Elle a su, aussi, professionnaliser ses formations. Lieu de création et de rassemblement des savoirs, elle doit pouvoir continuer à affirmer sa spécificité et en même temps s'adapter aux changements sociaux et économiques.

Le débat national université-emploi, organisé à la suite de la crise du CPE en avril 2006 dans 29 académies, aura été le point de départ de réflexions et rapports qui, tous, convergent sur la nécessité d'actions à mettre en place en matière d'orientation et d'insertion professionnelle.

La demande sociale très forte, les craintes de l'avenir des étudiants et de leurs parents, un monde économique complexe et mouvant, doivent inciter l'université à agir sur des dimensions autres que les savoirs disciplinaires purs, car le risque, à terme, de perdre de l'attractivité se profile, augmenté par la future autonomie des universités qui va accroître la concurrence entre les établissements.

« Plus que jamais, ce ne sont pas seulement les capacités intellectuelles et l'enseignement d'un savoir que valorisent les employeurs mais la capacité à mettre en relation ce savoir avec des pratiques professionnelles concrètes »... « d'une manière générale, tous les employeurs interviewés déplorent le manque de lien que font les jeunes diplômés entre le monde du travail et les études » (Enquête de l'APEC sur l'impact du LMD, 2005).

1.2 Historique des actions d'insertion professionnelle à l'université Bordeaux1

L'université Bordeaux 1 a, depuis de nombreuses années, développé des actions autour de l'insertion professionnelle de ses étudiants. La culture de l'entreprise des chercheurs, très engagés dans des partenariats industriels, a probablement favorisé cette prise de conscience et cet intérêt.

Différents services et actions ont été initiés depuis plus de 10 ans :

- En 1986, création d'un SCUIO (Service commun universitaire d'information et d'orientation), baptisé dès son origine Espace Information Orientation Emploi.
- En 1994, le SCUIO a organisé la signature d'une convention avec l'APEC. Ce partenariat a permis de former plus de 200 personnes (personnels SCUIO et enseignants chercheurs) en 10 ans.
- Dès 1995, création du module « Projet professionnel », inventé à Lyon 1. Ce module permet de s'initier à la méthodologie de préparation d'un projet d'études et/ou projet professionnel. Mis en place à l'université Bordeaux 1, en première année de Deug de l'époque, il fonctionne toujours, après avoir subi plusieurs évolutions. Depuis 2003, ce module est obligatoire pour tous les étudiants de 1^{ère} année (environ 1000 étudiants).
- Dès 1996, l'université s'est dotée d'un Observatoire du Devenir des Etudiants (ODE) afin de mesurer l'insertion professionnelle de ses diplômés.
- En 2006, le directeur d'une école doctorale et le SCUIO ont créé le monitorat d'entreprise devenu en 2007 le « Doctorant conseil », à l'échelle nationale.
- En septembre 2007, l'université s'est dotée d'un Pôle de Gestion des stages.

1.3 Méthode de travail

Avant d'élaborer le plan d'action et les priorités que l'université se fixe pour améliorer l'insertion de ses étudiants, il est apparu indispensable de se doter d'une méthode de travail :

- Faire un état des lieux de ce qui existe au niveau de toutes les strates et composantes de l'université en matière de préparation à l'insertion.

Ce travail collectif est une occasion unique de mettre en place une culture commune de l'insertion à Bordeaux 1. Les acteurs étant multiples et les regards variés, nous avons constaté que nous ne parlions pas toujours de la même chose.

Afin d'établir un état des lieux le plus complet possible, la communauté universitaire de Bordeaux 1, s'est, au préalable, dotée d'un référentiel des actions possibles, pour une université «facilitatrice » de l'insertion professionnelle.

1.4 Définition du référentiel des actions facilitatrices de l'insertion professionnelle

L'insertion professionnelle est un processus continu, qui se déroule tout au long du cursus, depuis la décision d'entrer à l'université jusqu'à l'accès à l'emploi. Ce qui va faciliter l'insertion est un faisceau de divers événements : activités pédagogiques permettant à l'étudiant d'acquérir des connaissances et compétences spécifiques, possibilité de confrontations avec la réalité du monde professionnel mais également préparation individuelle de l'étudiant (bilan personnel...) plus des facteurs exogènes à l'université, comme la santé du marché de l'emploi.

Cette insertion peut être, entre autres, mesurée par le temps de latence entre le diplôme et le premier emploi, le type d'emploi obtenu et la satisfaction du diplômé par rapport à l'emploi occupé.

Les actions déclinées dans le tableau suivant sont identifiées et classées dans le cadre de l'état des lieux.

Tableau du référentiel des « actions facilitatrices » de l'insertion professionnelle.

	Référentiel Bordeaux 1	Moyens
1	Mise en adéquation des formations et des domaines d'activités porteurs d'emploi.	➤ Les statistiques d'insertion sont des outils pour ce travail. Mais il faut tenir compte du marché de l'emploi dont les tendances sont mouvantes.
2	Mise en place dans la formation, de modalités pédagogiques qui développent l'employabilité.	➤ Des modalités pédagogiques qui mettent l'étudiant en situation de réaliser une activité (projets tutorés, travaux de groupe...) ➤ Des cours pratiques ➤ Des cours donnés par des professionnels sur des applications en entreprises.
3	Réseaux développés par l'établissement et les enseignants, avec le monde professionnel, au niveau de chaque formation.	➤ Conseils de perfectionnement, base de données centralisée des lieux de stages, collaborations de recherche, forums entreprises...
4	Développement de compétences (outils) reconnues utiles par les employeurs et facilitant l'employabilité des étudiants.	➤ Langues, informatique, gestion de projet, management, conduite de réunion ... ➤ Outils techniques spécifiques à une discipline ➤ Déclinaison des diplômes en termes de compétences (fiches RNCP, Annexe descriptive au diplôme, portfolio de compétences, ...)
5	Immersion de l'étudiant dans le monde professionnel et	➤ Modules « projet » et « découverte du monde professionnel » dans lesquels l'étudiant est obligé d'aller rencontrer des professionnels. ➤ Rencontres, séminaires avec des

	développement des réseaux de l'étudiant.	professionnels, ➤ Séminaires sur la connaissance du marché de l'emploi, visés par la formation ➤ Stages, sous réserve que le projet de stage soit clairement déterminé et analysé.
6	Capacité pour l'étudiant à développer un projet ou des stratégies professionnelles évolutives, en lien avec la réalité du marché de l'emploi dans une filière donnée.	➤ Modules projet personnel et professionnel et connaissance du marché de l'emploi à différents niveaux, ➤ Formations, conférences, échanges autour des représentations du monde professionnel de la connaissance des métiers, des entreprises, de l'accès à l'emploi... ➤ Utilisation de statistiques d'insertion de la formation.
7	Reconnaissance des compétences acquises durant le cursus et capacité à les communiquer.	➤ Prestations de bilan personnel (découverte et valorisation de ses atouts), prestations de techniques de recherche de stage et d'emploi (communiquer à l'oral et à l'écrit, ➤ Déclinaison de l'offre de formation en termes de compétences ➤ Définition de stratégies d'accès à l'emploi à partir des règles de jeu du marché.
8	Formation des enseignants à la culture de l'Insertion Professionnelle.	➤ Capacité à mettre en place les actions ci-dessus, à décliner l'offre de formation en compétences et à communiquer avec le monde professionnel.
9	Valorisation, communication des compétences et des ressources de l'Université vers les entreprises	➤ Recensement des offres (stages, projets tutorés,...), campagnes de communication vers les entreprises.

Tableau 1

2 Etat des lieux

2.1 Audit interne

En s'appuyant sur le référentiel défini précédemment, un travail préalable a permis de commencer à recenser tous les moyens déjà mis en œuvre dans l'établissement pour faciliter l'insertion des étudiants, de faire ressortir les bonnes pratiques dans l'objectif de les étendre.

La méthode a consisté à travailler à partir du référentiel sur des questionnaires et par ce biais à récolter le plus grand nombre d'informations possibles et ce, à chaque niveau et pour chaque type de diplôme.

Ce travail, initié en novembre 2008 en Masters, sera poursuivi durant l'année universitaire en Licence Professionnelle (LP) et DUT, car un audit précis demande nécessairement du temps.

2.2 Les structures en charge de l'Insertion Professionnelle

Sans attendre la demande ministérielle de structuration d'un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP), l'université Bordeaux 1 s'est dotée, dès juillet 2008, d'une Direction de l'Orientatation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle (DOSIP) ayant pour objectif de fédérer des services, des initiatives, qui ont déjà fait leurs preuves et de mettre en place une politique concertée sur ce sujet.

Dans le cadre de cet état des lieux, les structures qui agissaient déjà dans ce domaine sont présentées ci-dessous.

2.2.1 Espace Conseil Orientation Emploi

L'Espace Conseil Orientation Emploi (SUIO) conçoit, propose et réalise des dispositifs d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle, pour faciliter la construction de parcours de formation et l'accès à l'emploi des différents publics (lycéens, étudiants, ...).

En 2008 le SUIO s'est vu confié, en plus des activités de conseil, de communication sur l'offre de formation et de préparation à l'insertion professionnelle, la mission de développer des actions innovantes : ingénierie de formation, animation et coordination d'UE (unités d'enseignement) « Découverte du monde professionnel » en L2 et L3, Diplôme d'Université « Insertion Professionnelle », module Bilan du nouveau semestre « Rebondir », expérimenté ce printemps 2009, dans le cadre du « Plan Réussite en Licence », ainsi que l'aide à la recherche de contrat en alternance pour les étudiants décrocheurs et des ateliers de bilan de compétences pour les doctorants en attendant la mutualisation de ces actions au niveau du PRES.

2.2.2 Pôle Gestion des Stages

Le Pôle Gestion des stages, créé en septembre 2007, est chargé d'assurer le suivi administratif des stages en relation avec les composantes et de contribuer à la mise en place d'une politique des stages (information des étudiants, des enseignants et des secrétariats).

2.2.3 Observatoire du devenir des étudiants

L'Observatoire du Devenir des Etudiants (ODE) a été créé à l'Université Bordeaux 1 en 1996. Ses missions sont la réalisation d'études sur l'origine, les parcours et le devenir des étudiants.

En 2006, les missions de l'ODE ont été intégrées dans la Cellule de Pilotage de l'Université : Cellule Prospective et Consolidation (CPC) de 2006 à 2008 puis dans la Cellule Pilotage et Systèmes d'Informations (CPSI) depuis fin 2008.

2.2.4 Composantes de l'université

Les composantes de l'université sont impliquées dans l'accompagnement des étudiants vers l'emploi, particulièrement pour les formations à finalité professionnelle : DUT, Licences professionnelles et Masters professionnels, depuis leurs créations. Certaines ont développé cet appui aux étudiants de façon conséquente, d'autres ont peu pris en compte cette dimension. Cependant, les difficultés d'employabilité des étudiants sont variables, selon le champ disciplinaire.

2.3 Actions existantes et indicateurs d'activité

Au regard des actions mises en œuvre (voir tableaux présentés en annexes), nous pouvons constater une activité importante autour de l'Insertion Professionnelle pour différents niveaux de formation.

2.3.1 Actions identifiées, par niveau de formation

Cursus LICENCE (L) :

En 2008, tous les étudiants de Licence 1^{ère} année et une partie des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année, auront eu au minimum 15 h de formation par an dans différents modules sur les thèmes : « Découverte des métiers, du monde professionnel », « Découverte du marché de l'emploi », « Connaissance de l'entreprise », « Valoriser ses atouts pour communiquer », ou « Pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement ». Par ailleurs, l'accompagnement individuel est effectué par l'Espace Conseil Orientation Emploi (SUIO) et les enseignants référents. Parallèlement, un module déjà ancien en 3^{ème} année de Biologie, a été renforcé par les enseignants de cette filière où les débouchés professionnels sont délicats depuis plus de 20 ans.

Pour accompagner ce travail auprès de plus de 1000 étudiants, nous pouvons compter sur l'investissement de près de 100 personnes par an. Environ 10 % de ces enseignants ont été formés à l'animation de modules en 2^{ème} et 3^{ème} année de licence, cette année par l'APEC, sur commande du Département Licence et de l'Espace Conseil Orientation Emploi (SUIO) (10 autres % l'avaient été depuis 1995).

En 2008, 30% des étudiants de licence générale ont effectué un stage. Il est fréquent qu'au cours des 3 ans les étudiants fassent plusieurs stages. Les stages en licence sont de durées variables et ont pour objectif de

renforcer le projet de l'étudiant. Des enseignants tuteurs et le SUIO assurent le suivi en fonction du type de stage.

En annexe, sont présentés les tableaux suivants :

- Tableau A-1 : liste des UE enseignées, leur volume horaire et l'effectif des étudiants concernés,
- Tableau A-2 et A-3 : liste des UE de stage,
- Tableau A-4 : autres prestations.

Cursus DUT et LICENCE PROFESSIONNELLE (LP) :

Avec le PPP (Projet Professionnel Personnalisé) mis en place dans les DUT au niveau national, les étudiants sont amenés à réfléchir à leurs projets professionnels. Ils travaillent à l'élaboration de CV et de lettres de motivation, et sont encouragés à rechercher des informations et à rencontrer des professionnels. Ces actions sont renforcées au niveau des Licences Professionnelles avec la mise en place de simulation d'entretiens de recrutement et de valorisation des connaissances acquises pour les métiers visés.

Au cours des 2 années d'étude préparant au DUT, 1 ou 2 projets tutorés sont menés par les étudiants, individuellement ou en groupe. Les sujets peuvent être donnés par des laboratoires, entreprises ou administration. Il peut s'agir de sujets spécifiques à la filière (étude de faisabilité, programme informatique...) ou de sujets transverses comme l'organisation de visites d'entreprises, la participation à un forum... Les Licences Professionnelles organisent aussi des projets tutorés sur le même principe.

Tous les étudiants DUT réalisent un stage de 10 à 12 semaines, parfois découpé en 2 temps : stage ouvrier en première année puis stage de mission en fin de 2^{ème} année. Tous les étudiants sont invités à procéder à une recherche de stage, ce qui complète les offres de stages proposées par les entreprises pour chaque DUT. L'étudiant en stage reçoit la visite d'un enseignant sur son lieu de stage, et le stage se conclut par l'élaboration d'un rapport et la soutenance devant un jury auquel participe le tuteur de l'entreprise. Les étudiants en Licence Professionnelle réalisent un stage de 16 semaines. Le tutorat est renforcé.

Des DUT et des Licences Professionnelles proposent leur formation en alternance en contrat de professionnalisation ou en apprentissage. Ces diplômes peuvent aussi être obtenus par VAE.

Cursus MASTER (M) :

A partir des premiers résultats de l'audit (§ 2.1), on constate que sur 13 mentions, 12 ont mis en place des actions de préparation à l'insertion professionnelle, même si c'est a minima pour certaines. Les actions sont plus élaborées en 2^{ème} année de Master (M2) qu'en 1^{ère} année (M1) et en M2 Professionnel plutôt qu'en M2 Recherche.

En moyenne, les actions proposées, de l'ordre de 30 h par année, sont centrées sur la connaissance du marché du travail, la rédaction du CV et de la lettre de motivation, les techniques de recherche d'emploi.

Mais certaines mentions ont construit un dispositif plus ambitieux, de 80 à 100 heures sur la 2^{ème} année. Aux actions déjà citées, s'ajoutent des modules sur les ressources humaines, la gestion d'équipe, la gestion de projet, l'anglais professionnel, la participation à des salons professionnels.

Sur l'ensemble de ces actions interviennent enseignants, PAST (Personnel associé à temps partiel, cadre d'entreprise), ou personnels extérieurs, anciens étudiants compris.

Dans 6 Masters, la mise en place de conseils de perfectionnement impliquant une participation active des industriels, permet de mesurer l'intérêt fort de ce dispositif et montre la voie pour sa nécessaire généralisation à l'ensemble de ces formations.

L'Université Bordeaux 1 emploie 23 Past (dont 9 à l'IUT) qui interviennent principalement en Licence Professionnelle et Master 2^{ème} année (M2) ce qui permet à ses étudiants d'être formés par des professionnels en activité au sein d'entreprises, et donc d'être au fait des méthodes et techniques utilisées.

Cursus DOCTORAT (D) :

Plusieurs types de prestations existent mais de manière très disparate et non homogène, avec des acteurs très variés (Association Bernard Gregory (ABG), associations de Doctorants, PRES, SUIO...). Les dispositifs actuellement offerts sont les suivants :

- Les Doctoriales@s. Créées par le ministère de la défense et l'Association Bernard Gregory., elles sont soutenues actuellement par le ministère chargé de la recherche. Les Doctoriales@s, séminaire pluridisciplinaire résidentiel d'une semaine, sont destinées à promouvoir l'insertion professionnelle des doctorants. Lors de cette semaine, par petits groupes, les doctorants font plusieurs ateliers (projet de valorisation, projet de création d'entreprise, atelier CV et compétences...)
- Les modules transverses que l'Université Bordeaux1 a mis en place et qui sont repris, cette année universitaire, au niveau du PRES. Certains sont orientés connaissance de l'entreprise, ou en lien avec le monde socio-économique :
 - Management de projet, innovation et communication pour l'insertion des docteurs
 - Valorisation de la recherche, Horizons de la recherche, Horizons professionnels
 - Sensibilisation à l'entrepreneuriat, Séminaires interdisciplinaires doctoraux
 - Formation à l'enseignement par l'enseignement.
- Le doctorant-conseil : possibilité de faire des missions en entreprise. Cette action, initiée par UB1, est maintenant portée par le PRES. 10 doctorants en 2008 ont réalisé un doctorat conseil, dont 7 de l'UB1.
- Les différents types de financement : le support de l'ANRT (Agence Nationale pour la Recherche et la Technologie) avec les financements CIFRE. Depuis 25 ans, le dispositif CIFRE (conventions industrielles de formation par la recherche) subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public. Les travaux aboutiront à la soutenance d'une thèse en trois ans. Les CIFRE sont intégralement financées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui en a confié la mise en œuvre à l'ANRT. A UB1, environ 80 doctorants sont financés de la sorte.
- La valorisation des compétences acquises pendant la thèse (appelé aussi : le « dernier chapitre de la thèse » en lien avec l'ABG)
- Les actions des associations étudiantes : rencontre entre anciens doctorants et Aquidoc, association des doctorants d'UB1, promouvant le doctorant conseil et l'insertion professionnelle (Forum), aidé par UB1.
- Les actions des laboratoires : rencontre avec les entreprises, partenariat, qui véhiculent une image de notoriété, d'excellence et sont très porteuses.

Formations par apprentissage

Le Centre de formation d'apprentis (CFA) de l'Université Bordeaux 1, intégré au sein du Service Commun de la Formation Continue et de l'Apprentissage (SCFCA), a ouvert à la rentrée universitaire 2007-2008. Onze formations (4 Mentions de Masters et 2 licences professionnelles), à dominantes mécanique et productive, ont dès lors été accessibles par la voie de l'apprentissage. Au cours de l'année 2007-2008, 29 apprentis ont été inscrits, dont 8 en Licence Professionnelle et 21 en Master. La rentrée 2008-2009 indique une forte montée en puissance du dispositif avec 69 inscrits, profitant surtout aux Masters : 60 inscrits, dont 28 en Master Génie des Systèmes pour l'Aéronautique et les Transports (aéronautique).

Diplôme Universitaire-Insertion Professionnelle (DU-IP)

Ce diplôme, créé en septembre 2008, s'adresse aux étudiants ayant validé au minimum une 2^{ème} année de Licence (L2), qui envisagent une insertion professionnelle avec le niveau d'études atteint mais dont le projet professionnel est encore mal précisé ou / et qui n'ont pas fait de stage en entreprise. Il est prioritairement réservé aux étudiants ayant suivi une formation à Bordeaux 1.

L'objectif premier de ce diplôme est de faciliter l'insertion professionnelle de l'étudiant.

Le DU-IP vise à rendre l'étudiant acteur de la démarche de construction de son projet, lui permettre d'améliorer ses candidatures et de valoriser une expérience professionnelle.

Fiches RNCP (Répertoire national des Certifications professionnelles)

Ces fiches ont été rédigées pour tous les diplômes de Licence et Master, ce qui a permis une réflexion au sein des Equipes pédagogiques de Mentions pour décliner les formations en termes de compétences, identifier les

métiers accessibles aux diplômés et les secteurs d'activités concernés. De plus, ces fiches permettent d'élaborer le guide « Stages, métiers et compétences ».

En annexe, le tableau A-5 présente une estimation du nombre d'intervenants en 2008 par niveau d'intervention et type de diplômes, pour les actions de préparation à l'insertion professionnelle.

2.3.2 Actions transverses

Ces actions concernent tous les niveaux de formation L (dont DUT et LP) et M.

Gestion des stages :

Le Pôle Gestion des Stages a initié depuis septembre 2007, plusieurs actions pour atteindre les objectifs fixés :

- Elaboration d'un protocole de circulation des informations. Dans ce cadre, le Pôle Gestion des Stages a mis en place un réseau de secrétaires pédagogiques qui sont autant de relais d'information avec les étudiants et les enseignants. Ce réseau a permis une meilleure information des enseignants, encore parfois éloignés des contraintes réglementaires liées aux stages.
- Détermination d'indicateurs concernant l'activité stage de l'université (qui, où, combien...) afin de fournir une image de la réalité et de pouvoir élaborer une politique.
- Pour répondre à la demande des entreprises, des étudiants et des gestionnaires de stages, le Pôle Gestion des Stages a créé des pages Web permettant de diffuser des informations générales et pour la première fois, des offres de stages et d'emplois. Un calendrier des stages est également en ligne.
- Utilisation du module « stages » d'APOGEE. Ce module a été mis en production comme prévu le 15 octobre 2007, avec un accompagnement fort en termes de formation et d'information. L'application permet de recevoir, via une liste de diffusion, et de traiter les demandes de conventions effectuées par les étudiants sur l'ENT et offre la possibilité de faire figurer le stage sur l'annexe descriptive du diplôme. L'utilisation de ce module a également permis de centraliser l'ensemble des conventions sur une seule base de données.
- Un «Guide des stagiaires» à destination des étudiants a été réalisé.
- Un effort tout particulier a été initié pour développer les stages «Alliance». Financé par la DRIRE Aquitaine, le dispositif ALLIANCE a pour objectif d'inciter les étudiants de l'enseignement supérieur à effectuer leur stage de fin d'études dans une PME-PMI en Aquitaine. 29 étudiants de Bordeaux 1 ont obtenu une bourse de 398 euros, en complément de leur gratification (sur 100 bourses financées au niveau régional) et 2 ont décroché en plus le « Prix Alliance » d'un montant de 1000 euros. Cette action volontariste a permis de resserrer les liens avec le tissu des PME-PMI.

Le Pôle Gestion des Stages a enregistré 3240 conventions, en 2007/2008, dont 234 conventions de type «étranger».

Répartition de l'activité, par type de diplômes et par centre de gestion :

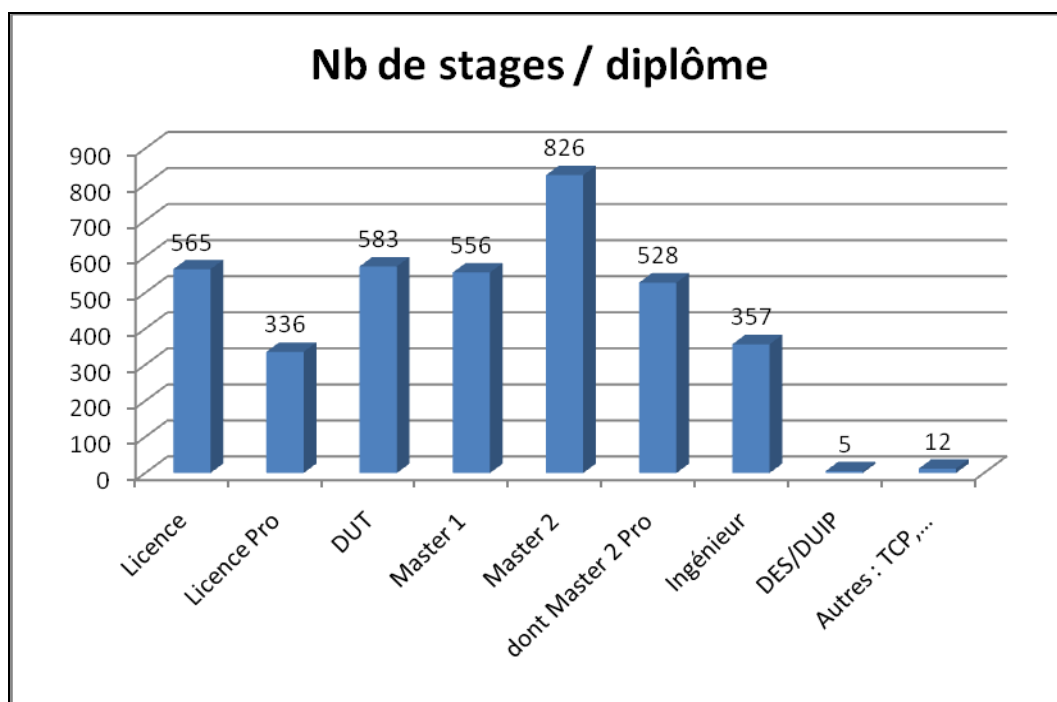


Schéma 1

Centre de gestion	Nb de stages
IUT	747
Département Licence	206
UFR de chimie	280
UFR de mathématiques et informatique	287
UFR de physique	787
UFR de sciences biologiques	294
UFR de sciences de la terre et de la mer	95
Dpt universitaire des sciences - Agen	160
Ecole Istab	189
Ecole Matméca	195
Total	3240

Tableau 1

En termes de lieux de stage, le secteur privé, tous statuts juridiques confondus, accueille plus de 52 % des stagiaires. Dans le secteur public, les EPST sont les principaux partenaires avec 15,70 % ; viennent ensuite les lycées-collèges et les EPSCP avec respectivement 6,65% et 4,70%.

En 2007-2008, au niveau MASTER 1, 52 % des étudiants ont fait un stage.

Les stages à l'étranger ont amené l'élaboration de 233 conventions. Les départs ont lieu principalement à destination des pays de l'Union Européenne (139 conventions), essentiellement Grande-Bretagne (52) et Espagne (19).

Viennent ensuite des destinations plus lointaines : Canada (21), les pays du Maghreb (19 conventions dont essentiellement Maroc 14 conventions et Tunisie 4), puis les USA (13 conventions) et l'Australie (11).

Les schémas suivants donnent la répartition par durée de stages et par niveau de gratification..

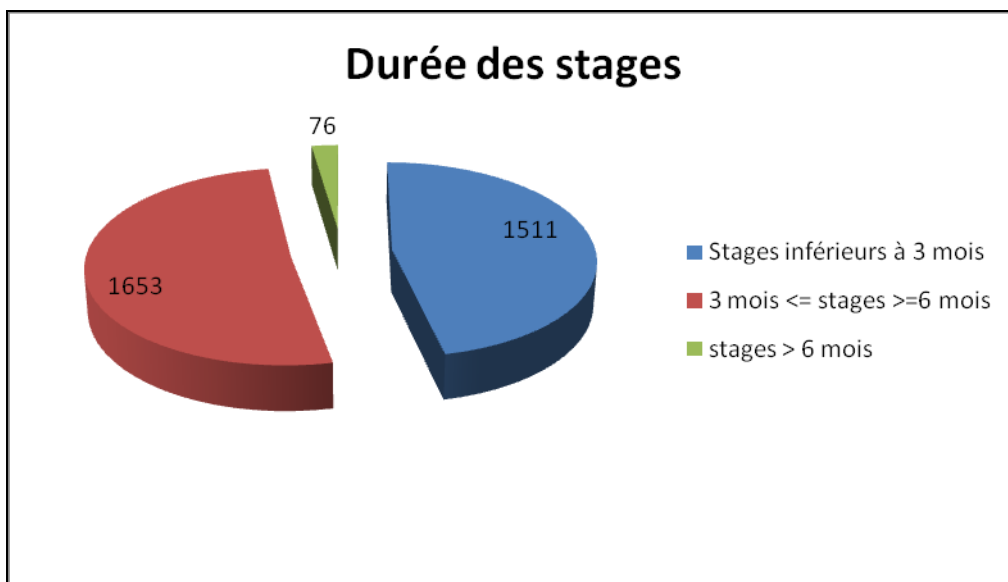


Schéma 2

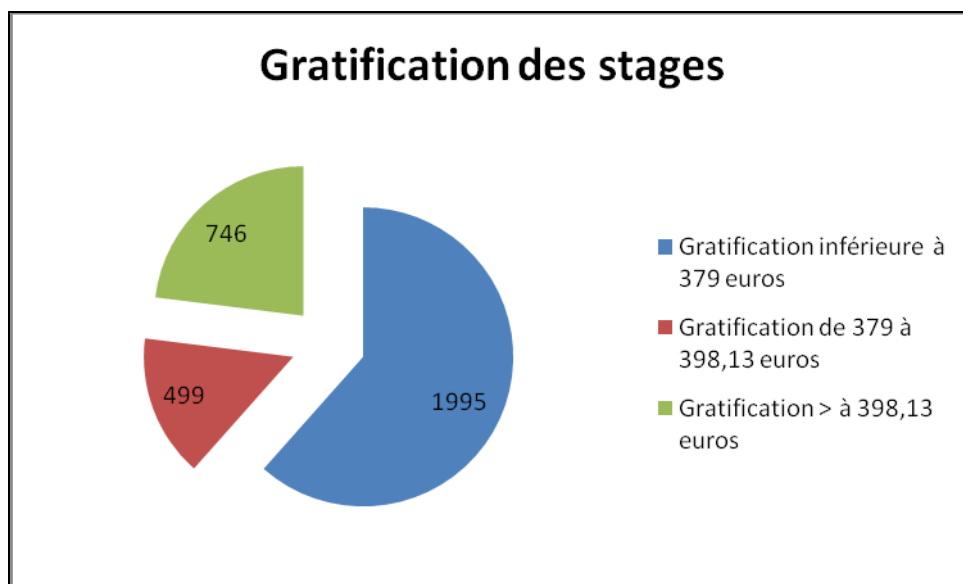


Schéma 3

Cet état des lieux permet de repérer la richesse de l'activité et de délimiter des zones de progrès qui viendront renforcer les axes prioritaires de la politique d'insertion professionnelle de l'université.

Etudes de l'Observatoire du Devenir des Etudiants (ODE)

Les études réalisées se répartissent en 2 thèmes principaux :

- l'insertion professionnelle des étudiants : des enquêtes sont réalisées périodiquement pour évaluer les conditions d'insertion professionnelle des diplômés des filières professionnalisantes de l'université.
- l'analyse des parcours étudiants : il s'agit de suivre des cohortes d'étudiants entrant en première année de Licence dans le but de mieux les connaître, analyser la réussite au sein du parcours Licence et connaître le devenir des étudiants qui quittent le parcours Licence avant la fin du cursus.

Le bilan des études réalisées depuis 1996 sur l'insertion professionnelle et l'analyse des parcours est présenté ci-après.

Un tableau, en Annexe (Tableau 6), donne la liste des enquêtes réalisées depuis la création de l'ODE (1996), avec les effectifs d'étudiants concernés et les taux de réponse.

Résultats des dernières études de l'ODE :

Licences Professionnelles : enquête 2007

En 2007, l'Université Bordeaux 1 a participé à la troisième enquête nationale lancée par le Ministère. Elle porte sur la promotion 2004/2005 enquêtée au 1^{er} décembre 2007, soit environ 30 mois après la fin de la Licence Professionnelle.

Deux ans et demi après l'obtention du diplôme, 77% des étudiants exercent une activité professionnelle, 15% sont en poursuite d'études, 7% recherchent un emploi et 1% sont dans une situation « autre » (inactifs).

La durée moyenne de recherche du premier emploi est d'environ 3 mois, le taux d'emploi en Aquitaine étant de 45%.

Fin 2007, trois étudiants sur quatre (74%) occupent un emploi en CDI. Le salaire annuel brut moyen est de l'ordre de 23000 €

Masters : enquête 2007

En 2007, l'Université Bordeaux 1 a lancé sa première enquête auprès des diplômés de Master suite au passage au nouveau système LMD. Cette enquête porte sur la situation au 1^{er} janvier 2007 de la promotion 2003/2004, soit environ 30 mois après l'obtention du diplôme.

L'enquête 2007 montre que les diplômés de master professionnel (2003/2004) connaissent des conditions d'insertion professionnelle favorables. Ainsi, deux ans et demi après l'obtention du diplôme, 84% des étudiants occupent un emploi, avec un taux de cadres de 81% et un taux de CDI de 82%.

Concernant les masters recherche, environ deux tiers des diplômés (65%) sont en poursuite d'études deux ans et demi après l'obtention du diplôme, parmi lesquels 98% effectuent une thèse. Par ailleurs, un tiers des diplômés (32%) issus du master recherche occupent un emploi, avec un taux de cadres de 85% et un taux de CDI de 61%.

L'enquête 2007 a également permis d'interroger les étudiants en activité professionnelle sur leur satisfaction par rapport à l'emploi qu'ils occupent. Il en ressort des appréciations très variables, que ce soit selon les différentes mentions ou selon que les étudiants sont diplômés de master professionnel ou recherche.

Docteurs : enquête 2008

En 2008, l'Université Bordeaux 1 a participé à la première enquête réalisée dans le cadre de l'ORPEA (Observatoire régional des parcours des étudiants d'Aquitaine) auprès des docteurs des cinq Universités d'Aquitaine. Elle porte sur la situation au 1^{er} avril 2008, soit environ 30 mois après la soutenance de la thèse.

Deux ans et demi après l'obtention du doctorat, sur les 128 docteurs qui ont répondu à l'enquête :

- 94% sont en emploi
- 4% sont en recherche d'emploi
- 2% sont dans une situation « autre ».

Parmi les anciens étudiants qui exercent une activité professionnelle, 72% occupent un emploi stable (CDI ou fonctionnaire), 20% sont en post-doctorat (21 docteurs) et 8% sont en CDD

Suivi de cohorte en Licence

Niveau de formation	Cohorte suivie (primo-entrants en L1)	Nombre d'étudiants	Période de suivi
DEUG	1997	888	1997/1998 à 2000/2001
DEUG	2000	978	2000/2001 à 2003/2004
Licence	2003	1023	2003/2004 à 2006/2007
Licence	2007	777	2007/2008 à 2010/2011
Total	-	3 666	-

Tableau 2. Analyse des parcours : bilan des études réalisées.

Les résultats détaillés de ces études sont consultables sur le site suivant :

2.4 Les collaborations

2.4.1 Le PRES

Dans le cadre du PRES, Université de Bordeaux, une collaboration se développe entre les 4 universités du PRES. Les SUIO travaillaient déjà ensemble, notamment pour organiser les journées d'information des relais que sont les professeurs principaux et les COP (conseillers d'orientation psychologues), ainsi que les journées Infosup pour les Lycéens. Les bureaux des stages se concertent également, pour envisager l'harmonisation de pratiques et de certains outils.

Par ailleurs, une collaboration est également établie avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, tout particulièrement pour ce qui concerne l'Observatoire Régional des Parcours Etudiants d'Aquitaine (ORPEA).

La collaboration entre les 4 universités de Bordeaux va se renforcer avec la création, suite à l'appel à projets de 2006, de la Plateforme d'Insertion Professionnelle, active depuis la rentrée 2008.

2.4.2 Les partenariats

L'université est un enjeu de développement territorial et s'inscrit dans de nombreux partenariats pour participer à l'attractivité de territoires en développant des activités innovantes et en proposant une offre de formation de haut niveau, « sécurisée » vers la réussite et l'emploi.

Pour cela, elle a la charge de mettre en place et d'entretenir tous les partenariats nécessaires à différents niveaux, politiques ou opérationnels, afin de faciliter la préparation de l'insertion professionnelle de ses étudiants et donner aux entreprises et au public, l'image de son ouverture, de son dynamisme et de l'innovation produite.

L'université Bordeaux1 a une grande tradition de collaboration avec les milieux industriels.

En ce qui concerne la préparation à l'Insertion Professionnelle, différents types de partenariats, aux objectifs variés, peuvent être déclinés :

- partenaires institutionnels : Région, Collectivités locales, Fédérations patronales, Chambres de commerce, des Métiers, ...
- partenaires industriels : entreprises impliquées dans des contrats de recherche, entreprises qui reçoivent des étudiants en stage, qui permettent à leurs cadres de participer aux actions de formation,...
- partenaires de l'emploi : APEC, ANPE, AFIJ, Missions locales...
- partenaires locaux de l'insertion : consultants, CIBC (Centre inter-institutionnel de bilan de compétences) ou organismes de formation (AFPA, CESI...)

En dehors des partenariats institutionnels, les autres partenariats ont des objectifs qui induisent des actions mettant en jeu des moyens et/ou des compétences complémentaires de ceux existant à l'université.

Partenariats développés à Bordeaux 1 (hors partenariats de recherche)

Actions d'insertion professionnelle de Bordeaux 1 impliquant des partenaires externes	Moyens mis en oeuvre	Partenaires de Bx 1 en 2008
Mise en adéquation des formations et des domaines d'activités porteurs d'emploi	Conseil de perfectionnement	Industriels des domaines concernés, anciens étudiants.
Mise en place dans la formation, de modalités pédagogiques qui développent l'employabilité.	Participation de professionnels dans les enseignements	
Réseaux développés avec le monde professionnel, par l'établissement et les enseignants, au niveau de chaque formation	Conseil de perfectionnement, collaborations de recherche, stages	
Développement de compétences (outils) reconnues utiles par les employeurs et facilitant l'employabilité des étudiants	Conseil de perfectionnement, stages	
Immersion de l'étudiant dans le monde professionnel et développement des réseaux de l'étudiant	Rencontres, Forums emploi, Séminaires sur la connaissance du marché de l'emploi Modules projet et découverte du monde professionnel, Stages	APEC, APECITA, ANPE cadre, fédérations patronales, Maison de l'emploi, Pôle de compétitivité, Observatoire des universités, Chambres consulaires, CESI , AFPA
Capacité pour l'étudiant à développer un projet ou des stratégies professionnelles en lien avec la réalité du marché de l'emploi dans une filière donnée		
Reconnaissance des compétences acquises durant le cursus et capacité à les communiquer	Bilan personnel (découverte et valorisation de ses atouts), Techniques de recherche de stage et d'emploi (communiquer à l'oral et à l'écrit)	CIBC, APEC, consultants privés
Formation des enseignants à la culture de l'insertion Professionnelle		APEC, consultants privés
Suivi de l'insertion professionnelle	Enquêtes	PRES, CEREQ, Association nationale des Observatoires

Tableau 3

3 Pilotage du dispositif et mode de coordination des acteurs.

L'Université Bordeaux 1 a souhaité, dès juillet 2008, se doter d'une structure forte pour mettre en œuvre sa politique en matière d'aide à l'insertion professionnelle de ses étudiants.

Elle a créé la Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle (DOSIP), lors du Conseil d'Administration de l'université du 11/7/08, après avis favorable émis par le CEVU.

Conformément aux statuts adoptés par le Conseil d'Administration, la structure, les missions et le mode de pilotage sont déclinés ci-dessous.

3.1 Structure : création de la DOSIP

La DOSIP est constituée de 2 pôles :

- Le Pôle « Espace Conseil Orientation Emploi » (SCUIO-IP)
- Le Pôle « Gestion des stages »

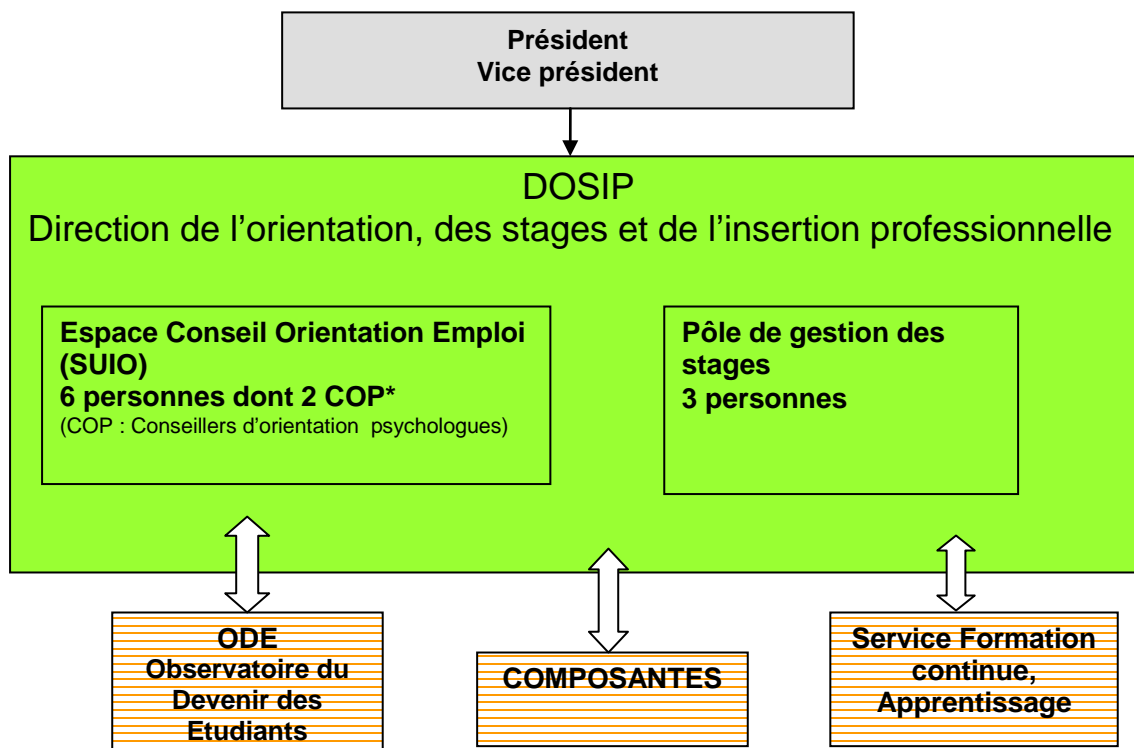


Schéma 4

3.2 Missions

En liaison avec les différentes Composantes, Départements et Services de l'Université concernés, la DOSIP contribue à l'accueil, l'information, l'orientation des étudiants à leur entrée à l'Université et tout au long du cursus universitaire ; elle participe à la préparation de leur insertion professionnelle, notamment par la mise en oeuvre de stages et assure le suivi statistique de cette insertion professionnelle.

La DOSIP assure les missions dévolues à un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) en s'appuyant sur le pôle « Observatoire du Devenir des Etudiants (ODE) » de la Cellule Pilotage et Systèmes d'Information.

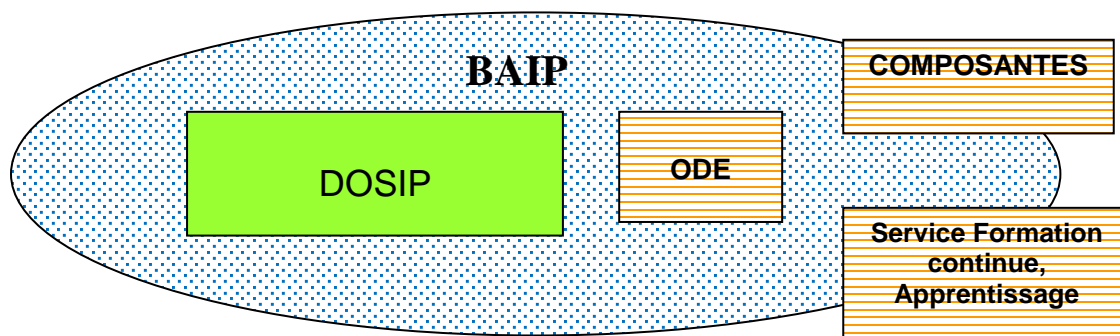


Schéma 5

3.2.1 Mission d'information et de communication

La DOSIP participe à l'élaboration de la politique d'information et de communication de l'université en direction, notamment, des futurs étudiants :

- dispositifs d'accueil afin de faciliter l'adaptation des étudiants ;

- information de tout public sur les formations de l'enseignement supérieur, et sur les possibilités d'emplois et de carrières auxquelles elles conduisent ;
- contribution à l'élaboration, la rédaction et la diffusion de documents émanant de l'Université qui concernent son offre de formation et les débouchés professionnels de celle-ci ;
- contribution, en liaison avec le Service Académique d'Information et d'Orientation et l'Onisep, à l'information des futurs bacheliers ;
- coordination de la participation de l'Université à diverses manifestations destinées à faire connaître les formations assurées par celle-ci : salons, forums, ... ;

Cette mission est dévolue au pôle « Espace Conseil Orientation Emploi ».

3.2.2 Mission d'orientation

La DOSIP favorise la réalisation de la mission d'orientation confiée aux enseignants-chercheurs du service public d'enseignement supérieur :

- Elle met en place ou facilite des actions permettant aux étudiants d'élaborer un projet personnel et professionnel pouvant être intégré dans les parcours de formation ;
- Elle assure auprès des étudiants un rôle de conseil individuel ou collectif susceptible de les aider dans leur réflexion sur leurs choix de formation ;
- Elle collabore à des travaux d'enquêtes, d'études et de recherche documentaires et bibliographiques en vue d'améliorer la connaissance du déroulement de la formation des étudiants.

Cette mission est dévolue au pôle « Espace Conseil Orientation Emploi ».

3.2.3 Mission d'aide à l'insertion professionnelle

La DOSIP est chargée des missions d'aide à l'insertion professionnelle. A cette fin, elle développe toute action destinée à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants..

Certaines actions sont particulièrement dévolues à l'un des pôles de la DOSIP, d'autres sont transverses.

La DOSIP :

- établit, en collaboration avec les Composantes et les Départements concernés, les relations nécessaires avec le monde des professions et les services de l'emploi ;
- conseille les étudiants sur leurs problématiques liées à l'emploi et à l'insertion professionnelle et participe à l'organisation de réunions d'information sur les débouchés professionnels ;
- organise, en collaboration avec les composantes et éventuellement avec des partenaires extérieurs, des modules de préparation à l'insertion professionnelle à destination des étudiants, pouvant être intégrés dans leur parcours de formation ;
- prépare et met en œuvre les conventions avec les partenaires du service public de l'emploi, les chambres consulaires, les organisations patronales et les associations pour proposer les meilleurs services aux étudiants ;
- organise des rencontres entre les milieux professionnels et la communauté universitaire ;
- diffuse aux étudiants, en relation avec les composantes, une offre de stages et éventuellement d'emplois variée et en lien avec les formations proposées par l'université.

Le Pôle « Espace Conseil Orientation Emploi » est chargé plus particulièrement :

- de coordonner, en collaboration avec le département Licence, la mise en œuvre des Unités d'Enseignement (UE) de préparation au projet professionnel en Licence, de connaissance du milieu de l'entreprise, ...
- de conseiller les étudiants pour identifier leurs compétences, leur donner les outils pour leurs candidatures en stage et emploi ;
- de contribuer à organiser toute action visant à informer les étudiants sur le monde professionnel et créer ou entretenir, pour se faire, des partenariats ;
- de présenter un rapport annuel sur les actions du pôle.

Le Pôle « Gestion des Stages » est chargé plus particulièrement :

- d'assurer le suivi administratif des stages en relation avec les composantes ;
- d'aider à mettre en place d'une politique des stages (information des étudiants, des enseignants et des secrétariats) ;
- d'animer le réseau des secrétaires gestionnaires de stages ;
- de participer à la réalisation d'un portail accessible pour les professionnels ;

- de démarcher les entreprises pour répertorier, classer, cibler et diffuser les offres de stages et d'emplois, en lien avec les formations proposées par l'université Bordeaux 1 ;
- d'élaborer une base de données des étudiants ayant quitté l'université, indiquant leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle (annuaire des anciens étudiants) ;
- de contribuer à réaliser des dossiers sur les métiers accessibles aux diplômés des formations de l'université ;
- de présenter un rapport annuel intégrant, notamment, le nombre et la qualité des stages effectués par les étudiants.

La DOSIP bénéficie de l'appui du pôle « Observatoire du devenir des étudiants (ODE) » de la Cellule de pilotage et des systèmes d'information.

Celui-ci est chargé :

- de réaliser des enquêtes de suivi des parcours de formation des étudiants et des enquêtes statistiques sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université.
- de mener, en relation avec l'Observatoire Régional des Parcours d'Etudiants d'Aquitaine (ORPEA), des enquêtes globales sur l'insertion des étudiants ou sur toutes questions intéressant leurs conditions de vie ou d'études d'élaborer annuellement un rapport sur les enquêtes conduites.

3.3 Mode de pilotage

3.3.1 Direction

Le Directeur du Service est nommé par le Président de l'Université, après avis du Conseil d'Administration, parmi les Enseignants-Chercheurs permanents en exercice à l'Université, pour un mandat de quatre ans. Ce mandat se termine au plus tard à la fin du mandat du président qui l'a nommé.

Le Directeur est assisté par les directeurs techniques des 2 Pôles, nommés par le Président de l'université parmi les personnels IATOS.

Le Directeur conduit la politique générale du service, établit un rapport annuel d'activité qu'il soumet au Conseil d'Administration après présentation au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.

Le Directeur peut être consulté par les Conseils de l'Université sur toute question concernant l'accueil, l'information, l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants.

3.3.2 Comité de pilotage

Dans le cadre des statuts de la DOSIP, il est institué un bureau auprès du Directeur.

Ce bureau a vocation à être le comité de pilotage du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle. Il est composé des membres suivants : le Vice Président du CEVU, le directeur de la Dosip, les 2 directeurs techniques, le responsable de l'Observatoire du Devenir des Etudiants (ODE), les directeurs de composantes ou leurs représentants (UFR, Département Licence, IUT, Service Commun de la Formation Continue et de l'Apprentissage, Service Recherche et Etudes Doctorales).

Le Comité de pilotage se réunit au moins une fois par an pour faire le bilan des actions menées, établir le planning des actions à mettre en œuvre, définir les priorités en terme de prospective et en assurer le suivi et l'évaluation.

3.3.3 Conseil d'orientation

C'est le CEVU qui joue le rôle de conseil d'orientation. Il a un rôle consultatif et de recommandations. Il peut être élargi à la représentation de partenaires notamment des représentants du milieu professionnel.

4 Plan d'actions

4.1 Introduction

Au regard de l'état des lieux et des priorités de l'établissement, un grand nombre de préconisations de la circulaire sont ou vont être mises en place à Bordeaux 1.

L'année 2009 sera une année de test pour un certain nombre d'actions, qui si elles apportent l'intérêt escompté, se verront déployées dans les années suivantes. Ce travail, très bon levier de concertation dans le cadre de la préparation du prochain contrat quadriennal et de la prochaine campagne d'habilitation des formations, devrait permettre de nombreuses avancées pédagogiques.

C'est bien le développement d'une politique coordonnée au sein de l'établissement, qui prend en compte le référentiel des actions facilitatrices de l'IP, qui se joue avec la mise en place de la DOSIP.

Le dispositif est global et s'étend de l'entrée à l'université jusqu'au premier emploi.

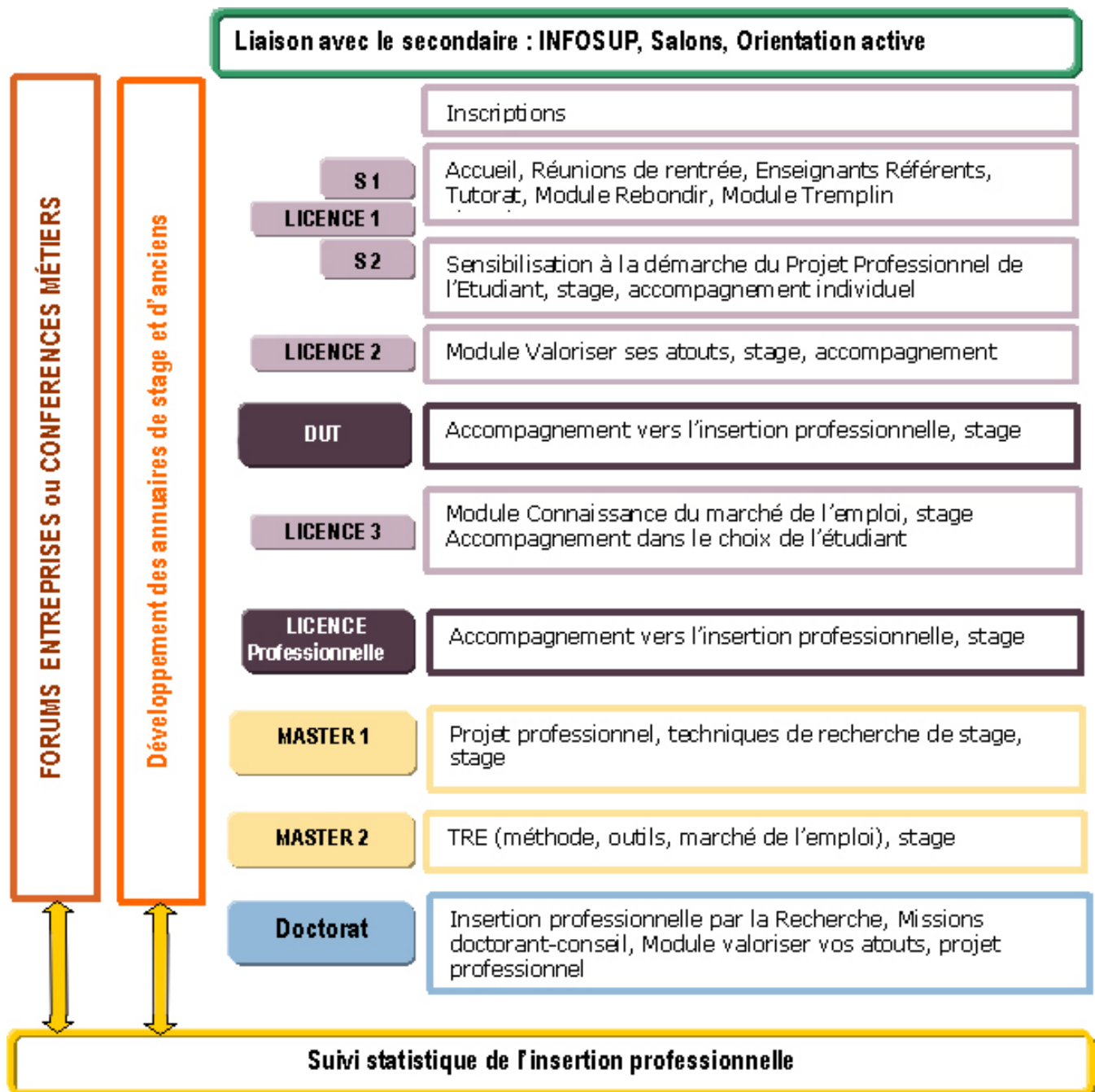


Schéma 6

4.2 Axes Prioritaires

Les axes prioritaires que l'Université souhaite développer, pour l'insertion professionnelle de ses étudiants, dans le cadre du schéma directeur, vont être initiés dès cette année 2008 / 2009, se poursuivront dans le cadre du futur contrat quadriennal (2011-2014) et la future campagne d'habilitation (rentrée 2011-2012)

Il y aura, notamment, une attention particulière pour les étudiants des filières : Licence générale, Master 1, Master 2 Recherche, qui ont une approche moins professionnalisante que les Licences et Masters Professionnels.

Ces axes vont s'intégrer dans le cadre de la Démarche Qualité initiée par l'Université et seront formalisés par l'élaboration d'une Charte de l'Insertion Professionnelle.

Pour favoriser l'insertion professionnelle, la proposition est donc de poursuivre le développement de prestations adaptées à chaque niveau d'études et de s'engager à intégrer dans le parcours de chaque étudiant un minimum de formations (UE, projets, stage, ...), bien définies.

L'offre type pourrait être déclinée comme suit :

Licence

Tout étudiant qui effectuera les 3 ans de Licence, bénéficiera obligatoirement, de :

- Une UE créditante, par année de cursus, de « Préparation à la Vie Professionnelle » :
 - Projet Professionnel : découverte des métiers (L1)
 - Ouverture professionnelle : Valorisation de ses atouts (L2)
 - Ouverture professionnelle : Connaissance du marché de l'emploi ou Métiers de l'Enseignement (L3)
- Une UE d'accompagnement collectif à la recherche de stage.
- Un projet tutoré en L2 et en L3, pour une initiation à la gestion de projet (UE scientifique ou non).
- Un (ou plusieurs) stage(s), pour une durée de 6 semaines minimum ou une UE de valorisation d'expérience(s) professionnelle(s) de durée équivalente.
- Une aide à la recherche de réorientation, d'emploi, pour les décrocheurs qui le souhaitent.

Master

Tout étudiant qui effectuera les 2 ans de Master (Professionnel et Recherche), bénéficiera obligatoirement de :

- En M1 : une préparation au projet de stage pour une durée d'au moins 30 heures, un stage de 4 semaines minimum et un projet tutoré.
- Le suivi du stagiaire par un tuteur enseignant, conformément au cahier des charges élaboré par l'université.
- En M2 : un minimum de 30 h de TRE (technique de recherche d'emploi : bilan personnel de ses atouts, entretien d'embauche, connaissance du marché...), un stage de mission ou un travail menant à un mémoire de recherche, d'une durée de 6 mois.
- En M1 et M2, des UE complémentaires, indispensables à l'insertion professionnelle, pour permettre l'acquisition de compétences en : qualité, management, gestion de projet.

Doctorat

Tout doctorant bénéficiera obligatoirement de :

- un travail de valorisation des compétences développées lors de la thèse,
- une formation à la recherche d'emploi
- des modules adaptés à l'insertion professionnelle des doctorants, apportant des compétences complémentaires (qualité, management, gestion de projet)
- une offre complémentaire : doctorales, doctorat conseil

Les § 4.2 et 4.3 présentent sous forme de tableaux synthétiques, les actions que l'université souhaite mettre en place au regard des 2 grandes missions préparation de l'insertion professionnelle et accompagnement des stages.

4.3 Mission de préparation à l'insertion professionnelle

4.3.1 Tableau des actions programmées

Les tableaux suivants présentent les actions à initier ou à développer.

	Objectifs		Actions	Public cible	Opérateurs	Partenaires	Planning
1	Coordonner les actions de préparation à l'insertion professionnelle	1.1	Élaboration de supports d'information des équipes pédagogiques, sur la nécessité de s'impliquer dans l'IP	Equipes pédagogiques	DOSIP dont Enseignants- Représentants des composantes		2 ^{ème} semestre 08/09
		1.2	Élaboration de conventions de partenariat	partenaires	DOSIP	PRES	Existe déjà ; à développer avec de nouveaux partenaires
		1.3	Élaboration d'une charte de l'insertion professionnelle : indiquer les prestations minimum dont tout étudiant bénéficiera, suivant son niveau de cursus	Etudiants, Equipes pédagogiques	DOSIP dont Enseignants- Représentants des composantes		1 ^{er} semestre 2009/10
2	Recueillir et diffuser des offres d'emploi	2.1	Réalisation d'un portail unique, visible et accessible pour les professionnels : même outil que pour les stages		DOSIP,	PRES	09/10
		2.2	Constitution d'une CV thèque		DOSIP,	PRES	
3	Apporter un appui individualisé aux étudiants	3.1	Diffusion avec le dossier d'inscription ou sur l'ENT d'un document adapté au cycle suivi par l'étudiant : présentation des formations spécifiques obligatoires dans le cursus et de celles qui sont optionnelles	Etudiants	DOSIP,	PRES	1 ^{er} semestre 09/10
		3.2	Permanence d'accueil, de conseil et d'orientation	Etudiants, Equipes pédagogiques	DOSIP		Opérationnel depuis de nombreuses années

Tableau 4 - 1

Tableau 4 - 2

	Objectifs		Actions	Public cible	Opérateurs	Partenaires	Planning
4	Apporter un appui aux formations	4.1	Développement ou création d'unités d'enseignement de "professionnalisation" (méthodologie de la préparation à la vie professionnelle, connaissance de l'entreprise, du marché de l'emploi, rédaction de CV, simulations d'entretiens, ...)	Etudiants de L et M	DOSIP, Equipes pédagogiques des UE concernées, vacataires extérieurs		Expérimentation puis généralisation en 2009/10 sur les 3 années licence Audit en cours pour les Masters connaître le poids de l'existant puis développement dans les filières où cela existe peu.
		4.2	Participation à l'évolution des maquettes des formations	Equipes de formation, Equipes pédagogiques, Composantes	DOSIP dont Enseignants Représentants des composantes		Pour la prochaine habilitation, rentrée 2011 - 2012
		4.3	Aide à l'organisation de "forums des métiers" et manifestations similaires	Etudiants, Equipes pédagogiques	DOSIP, Equipes pédagogiques	PRES, APEC, ABG, Entreprises, Branches professionnelles	Existe déjà ; à développer avec de nouveaux partenaires
		4.4	Aide à une description des formations valorisant les compétences des étudiants et les professions auxquelles elles donnent accès : Fiches RNCP, Annexes descriptives au diplôme, Portfolio de compétences	Etudiants, Equipes pédagogiques	DOSIP dont Enseignants Représentants des composantes, Appui du PRES pour mutualiser des outils appropriés	PRES, Professionnels participant aux conseils de perfectionnement	Actualisation (RNCP, ADD) pour la prochaine habilitation (rentrée 2011 - 2012) Portfolio : étude préalable (2009) pour mise en œuvre rentrée 2010
		4.5	Création d'une base de données des entreprises : accueil de stagiaires, partenariats formation, recherche, ...	Etudiants, Equipes pédagogiques	DOSIP, composantes	Entreprises, Branches professionnelles	Démarrage 2 ^{ème} semestre 2009 /2010
		4.6	Développement de la communication à destination des entreprises, sur les ressources de l'université (offre de stages, projets tutorés, prestations, ...)	Entreprises	DOSIP, composantes	Entreprises	Démarrage 2 ^{ème} semestre 2009 /2010
5	Suivre l'insertion professionnelle des étudiants	5.1	Réalisation et exploitation des enquêtes d'insertion	Anciens étudiants	ODE, DOSIP, enseignants,	PRES (ORPEA)	Voir calendrier prévisionnel ORPEA
		5.2	Mise en place de tableaux de bord	Direction de l'université, Composantes, Equipes de formation, Equipes pédagogiques	ODE	PRES (ORPEA)	1 ^{er} semestre 2009/2010
		5.3	Constitution d'annuaires d'anciens étudiants	Etudiants, Equipes pédagogiques	DOSIP (Pôle Gestion des stages), même produit que pour les stages	PRES	2 ^{ème} semestre 2009 /2010 ?
		5.4	Récupération de l'adresse électronique personnelle des étudiants	Etudiants	Services scolarité		Rentrée 2009

	Objectifs		Actions	Public cible	Opérateurs	Partenaires	Planning
6	Élaborer le rapport annuel sur l'insertion professionnelle dans le premier emploi	6.1	Contribution à une méthodologie robuste de production d'indicateurs d'insertion	CEVU, Direction de l'université, composantes, Equipes de formation, Equipes pédagogiques	ODE	PRES (ORPEA)	1 ^{er} semestre 2009/2010
		6.2	Élaboration d'un protocole de diffusion des informations	CEVU, Direction de l'université, composantes, Equipes de formation, Equipes pédagogiques	DOSIP, ODE		Poursuite du dispositif actuel (ODE), développement au 1 ^{er} semestre 2009/2010
7	Former les acteurs de l'aide à l'IP	7.1	Journées de formation, par thème, pour cerner les différents aspects de l'aide à l'IP.	Enseignants qui participent aux UE spécifiques à l'IP, IATOS de la DOSIP	DOSIP	APEC, Consultants extérieurs, autres	Processus déjà amorcé. Sera développé dès le 2 ^{ème} semestre 2009/2010
		7.2	Journées de formation des tuteurs universitaires et tuteurs industriels pour l'encadrement des stages	Enseignants et professionnels	DOSIP, enseignants, consultants extérieurs	APEC, milieux professionnels	Rentrée 2010

Tableau 4 - 3

4.3.2 Descriptif des principales actions

Nous décrivons ci-dessous, quelques unes des actions indiquées dans le tableau précédent, en se limitant aux actions majeures.

• Actions 1.1 à 1.3 : Coordonner les actions de préparation à l'insertion professionnelle

L'université va définir des priorités (voir § 4.2) pour les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, pour les intégrer dans les maquettes de formations, pour la prochaine campagne d'habilitation.

• Actions 4.1 à 4.5 : Apporter un appui aux formations

Dans le cadre de la Licence de Bordeaux 1, l'objectif dès 2009-10, est de permettre à l'étudiant, durant ses 3 années de cursus, d'appréhender progressivement les problématiques liées à l'insertion professionnelle.

Il lui est donc proposé dans un premier temps de découvrir des métiers, de confronter ses représentations avec la réalité de certaines activités. En deuxième année, il est amené à élaborer un portefeuille de compétences afin, d'une part, de découvrir ses atouts et, d'autre part, de pouvoir les communiquer à travers un CV ou une approche directe pour un stage ou un emploi. Enfin en troisième année, il sera confronté au marché de l'emploi dans les domaines vers lesquels il se destine.

En 2008-09, ce dispositif a été expérimenté et sera étendu à tous les étudiants de licence en raison d'une très bonne évaluation par les étudiants.

L'objectif visé est d'assurer à tout étudiant, diplômé de la Licence de Bordeaux 1, les bases fondamentales pour s'engager dans une recherche d'emploi ou pour intégrer un Master, en connaissant le marché de l'emploi de la formation choisie.

Une autre gamme d'activités, plus approfondies, sera proposée au niveau des Masters pour préparer l'insertion dans des stages de mission et vers le 1er emploi.

Ces prestations ont été élaborées avec les consultants de l'APEC, les professionnels de l'insertion de l'Espace Conseil Orientation Emploi de Bordeaux 1 et des enseignants très engagés dans des partenariats avec l'industrie. Elles comportent notamment : une préparation au projet de stage, une formation aux techniques de recherche d'emploi (bilan personnel de ses atouts, entretien d'embauche, connaissance du marché) et des UE complémentaires pour permettre l'acquisition de compétences en : qualité, management, gestion de projet.

Il y aura aussi le développement d'une UE transverse MASTER 2 "Management de projet appliqué au stage".

Par ailleurs, la DOSIP envisage d'utiliser le Portfolio de compétences pour les étudiants de Licence et Master, dès que l'outil technique sera acquis au sein du PRES.

En ce qui concerne le Doctorat, dans le cadre du PRES, il conviendra d'élaborer une offre de formation cohérente et plus complète que ce qui existe actuellement. Mais il est indispensable de mettre en place une politique d'incitation forte auprès des doctorants sur la nécessité de participer à ces formations et sensibiliser les laboratoires concernés.

• Actions 5.1 à 6.2 : Suivre l'insertion professionnelle des étudiants

Dans les années à venir, l'Université Bordeaux 1 va poursuivre la réalisation d'études sur l'insertion professionnelle et l'analyse des parcours étudiants, en relation avec l'ORPEA (PRES).

Un planning d'études commun, présenté ci-après, a été défini pour la période 2006-2011. Ce planning pourra évoluer en fonction, en particulier, d'éventuels changements dans les enquêtes demandées par le Ministère.

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Insertion professionnelle	Licence professionnelle et DUT				
	Master		Master		Master
	Docteur				
	Ingénieur				
Analyse des parcours	Entrants en L1				
		Licence / Master			
			Entrants en M1		
Condition de vie			Enquête OVE		

**Planning d'études de l'Observatoire Régional des Parcours des Etudiants Aquitains (ORPEA)
pour la période 2006-2011**

Tableau 5

Une réflexion sur la fidélisation des anciens étudiants est à mener. En effet, la nouvelle mission d'insertion professionnelle donnée aux Universités confère aux données relatives aux conditions d'insertion professionnelle un caractère majeur. Pour que ces données puissent être utilisées à des fins de pilotage des formations, il est nécessaire qu'elles soient fiabilisées et en particulier que les taux de réponses aux enquêtes soient suffisamment élevés. Il faut développer la sensibilisation des étudiants aux enquêtes au cours de leurs études, élaborer des questionnaires simples, faciles à remplir et contenant uniquement les questions essentielles qui feront l'objet d'une analyse.

Afin d'assurer la meilleure liaison avec les anciens étudiants, il est nécessaire d'associer le plus possible les formations au suivi des anciens étudiants. Un outil permettant de créer un annuaire des anciens est à l'étude au PRES.

Par ailleurs, au vu de la difficulté à présenter de manière claire les débouchés de l'Université, une réflexion sur la présentation des métiers de l'Université, initiée par l'ODE dès la réalisation de ses premières enquêtes d'insertion professionnelle, est à développer.

• Actions 7.1 et 7.2 : Former les acteurs de l'Insertion Professionnelle

Nous allons développer les séminaires de formation des Enseignants, pour qu'ils soient en capacité d'assurer l'encadrement des différentes UE de « Préparation à la vie professionnelle », en partenariat avec l'APEC et des consultants spécialisés sur l'insertion. La généralisation de ces formations à tous les étudiants de Licence et Masters nécessitera un nombre très important d'enseignants pour accompagner ces petits groupes.

Nous développerons aussi une formation d'enseignants au tutorat de stagiaires. Ce séminaire permettra de mettre les tuteurs en situation, dans une mission précise où ils devront rencontrer l'étudiant et le tuteur industriel dans l'entreprise. Le groupe des tuteurs sera animé par un enseignant.

Au delà de l'impact sur le suivi de l'étudiant qui est évident, ces travaux permettront de sensibiliser les tuteurs universitaires au monde industriel et au management de projet, ainsi que de favoriser la relation tuteur industriel - tuteur universitaire, sur le long terme.

4.4 Mission d'accompagnement des stages

4.4.1 Tableau des actions programmées

Dans les tableaux suivants, sont présentées les actions à initier ou à développer.

	Objectifs		Actions	Public cible	Opérateurs	Partenaires	Planning
8	Recueillir et diffuser des offres de stages	8.1	Réalisation d'un portail unique, visible et accessible pour les professionnels permettant de collecter et de diffuser des offres de stages et d'emploi.	Etudiants, Entreprises	DOSIP	PRES	Dès acquisition de la plateforme (2009)
		8.2	Actualisation régulière de la base de propositions de stages	Etudiants	DOSIP		
		8.3	Acquisition d'une plateforme permettant de gérer l'annuaire des anciens étudiants, type réseau Pro	Etudiants, Entreprises	DOSIP	PRES	
		8.4	Constitution d'une CV thèque	Etudiants, Entreprises	DOSIP		
9	Aider à mettre en place une politique de stages	9.1	Information et formation des enseignants : réalisation d'une mallette pédagogique	Equipes pédagogiques	DOSIP	TIC-PRES	Fin 2009
		9.2	Elaboration du guide du stagiaire et du calendrier des stages	Etudiants, Entreprises	DOSIP, Équipes pédagogiques	TIC-PRES	Opérationnel
		9.3	Information aux employeurs des stages prévus dans les cursus, de leurs dates et des compétences possédées par les étudiants : élaboration du guide « stages, métiers et compétences ». Développer les relations avec les entreprises.	Entreprises	DOSIP	Milieu professionnels	Opérationnel pour le calendrier des stages Été 2009 pour le guide « stages, métiers et compétences ». Dès recrutement PAST
		9.4	Contribution à l'annuaire des ressources de l'enseignement supérieur, prévu par la région.	Entreprises, Equipes pédagogiques	DOSIP, Equipes pédagogiques	Région	Démarrage automne 2009

Tableau 6-1

	Objectifs		Actions	Public cible	Opérateurs	Partenaires	Planning
10	Assurer un suivi administratif des stages Veiller à la qualité des stages	10.1	Constitution et diffusion d'une base de données des stages en cours	Etudiants, Equipes pédagogiques	DOSIP		Opérationnel
		10.2	Diffusion de la charte des stages	Entreprises, Etudiants, Equipes pédagogiques	DOSIP		Opérationnel
		10.3	Elaboration de la Charte Qualité des stages de l'université Bordeaux 1	Etudiants, Equipes pédagogiques, Entreprises	DOSIP		Octobre 2009
		10.4	Elaboration des fiches d'évaluation des stages pour l'entreprise et le stagiaire	Etudiants, Entreprises	DOSIP	PRES	Octobre 2009
		10.5	Suivi des stagiaires par les tuteurs enseignants et les maîtres de stage	Entreprises, Equipes pédagogiques	Entreprises, Equipes pédagogiques		Initié dans certaines formations et à généraliser en 2009-2010
11	Élaborer le compte rendu de la campagne de stages	11.1	Bilan qualitatif et quantitatif de la campagne de stages	CEVU	DOSIP		Opérationnel
		11.2	Élaboration d'un protocole de circulation des informations.	Etudiants, Equipes pédagogiques	DOSIP		Opérationnel, à généraliser et renforcer
		11.3	Utilisation homogène de logiciels de gestion	DOSIP, Etudiants, Equipes pédagogiques	DOSIP, Equipes pédagogiques		Opérationnel
		11.4	Interopérabilité des systèmes d'information	Equipes pédagogiques	Cellule pilotage et systèmes d'information		Opérationnel

Tableau 6-2

4.4.2 Descriptif des principales actions

• Actions 8.1 à 8.4 : Recueillir et diffuser des offres de stages et d'emplois

Dès 2009, la DOSIP a décidé de se doter d'une application permettant de collecter et de diffuser des offres de stages et d'emploi. Cette application sera commune à tous les établissements du PRES « Université de Bordeaux ». Cette plateforme fournie par un prestataire extérieur dans le cadre d'une convention de partenariat, assurera une meilleure visibilité du site emploi/stage des établissements. De même, l'utilisation de cette application, facilement accessible par les professionnels, devrait permettre de centraliser un peu plus la réception des offres de stages ou d'emplois, qui arrivent encore souvent directement dans les composantes, sans l'assurance d'être correctement diffusées. Dans un deuxième temps, la DOSIP se dotera d'une application permettant de gérer également l'annuaire des anciens étudiants et la constitution d'un CVthèque.

• Actions 9.1 et 9.3 : aider à mettre en place une politique de stages

La DOSIP mettra en ligne un guide « stages et compétences ». Basé sur les fiches RNCP, ce livret composé d'une fiche d'une page par diplôme permettra aux entreprises et aux étudiants, de dresser un « catalogue » des stages de l'établissement en précisant notamment les compétences et métiers visés par le diplôme ainsi que les périodes et durées de stage.

Au sein de la DOSIP, le Pôle Gestion des Stages a mis en place un réseau de secrétaires pédagogiques qui sont autant de relais d'information avec les étudiants et les enseignants. Ce réseau, complété par la création de pages web, a permis une meilleure information des enseignants, encore parfois éloignés des contraintes réglementaires liées aux stages.

Afin d'améliorer encore cette information, une mallette pédagogique sera créée présentant les aspects institutionnels et réglementaires (Charte de stages, gratification,...) et regroupant d'une part l'ensemble des documents administratifs nécessaires à la réalisation d'un stage et d'autre part des supports, outils et ressources utilisés dans les actions de préparation à l'insertion professionnelle.

Cette « boîte à outil » assurera une diffusion beaucoup plus large de contenus pédagogiques homogènes et validés au niveau de l'établissement.

Le Pôle Gestion des Stages diffusera un ensemble de documents synthétiques destinés à être utilisés par les enseignants lors notamment des réunions de rentrée, afin de sensibiliser les étudiants le plus tôt possible à l'importance et aux enjeux des stages.

La mise en place de ces outils permettra d'une part d'accompagner la généralisation à tous les étudiants des stages en 3^{ième} année de Licence et d'autre part de professionnaliser le suivi des stages réalisés en Master.

• Action 10.1 : assurer le suivi administratif des stages

La volonté du Pôle Gestion des Stages est que l'ensemble des composantes, y compris la totalité des Départements de l'IUT, utilise une application de gestion commune qui permette de centraliser l'ensemble des stages suivis par les étudiants de l'établissement.

Ainsi, APOGEE et son module « stages », adapté par le TIC-PRES de l'Université de Bordeaux, permet de constituer une base de données des stages en cours.

Outre le recueil en un lieu unique de l'ensemble des données, l'application favorise un meilleur contrôle réglementaire de l'ensemble de stages grâce aux étapes de contrôle et de validation qui ont été mises en place.

• Actions 10.3 et 10.4 : veiller à la qualité des stages

La Charte Qualité des Stages s'adressera à tous les étudiants de l'université ainsi qu'aux entreprises dans lesquelles les étudiants effectuent leur stage. La Charte complètera les dispositions contenues dans la convention de stage.

Cette Charte définira l'organisation et les procédures permettant les meilleures conditions de déroulement du stage dans l'intérêt commun des parties :

- l'étudiant stagiaire,
- l'entreprise représentée par son responsable administratif et le maître de stage
- l'université représentée par son Vice-Président du CEVU et le tuteur enseignant.

La Charte Qualité traitera principalement des points suivants : la préparation du stage, son exécution et son déroulement, le suivi du stage.

L'objectif du Pôle Gestion des Stages est de généraliser, en complément de la Charte, l'utilisation par toutes les filières des fiches de bilan de stage. Ces fiches bilan à destination des entreprises seront complétées par l'envoi en parallèle de fiche bilan renseignée par l'étudiant.

L'analyse de ces fiches permettra d'améliorer la qualité globale des stages proposés aux étudiants.

Pour assurer la qualité du suivi par l'université du stagiaire, un cahier des charges de l'enseignant tuteur sera rédigé, en s'appuyant sur l'expérience de certaines formations qui ont initié cette démarche.

• Actions 11.1 à 11.4 : Elaborer le compte rendu de la campagne de stages

A partir des données recueillies dans le module « stages » d'APOGEE, la DOSIP élaborera annuellement un bilan quantitatif et qualitatif des stages.

Ce bilan, complété de l'analyse des fiches bilan reçues des entreprises et des étudiants, sera présenté au CEVU. La DOSIP diffusera un ensemble de documents synthétiques destinés à être utilisés par les enseignants lors notamment des réunions de rentrée, afin de sensibiliser les étudiants le plus tôt possible à l'importance et aux enjeux des stages.

La mise en place de ces outils permettra d'une part d'accompagner la généralisation à tous les étudiants des stages en 3^{ième} année de Licence et d'autre part de professionnaliser le suivi des stages réalisés en Master.

Enfin, l'Université met des moyens pour inciter au développement des conseils de perfectionnement au sein des différents Masters. Ces instances, composées d'enseignants et de représentants des milieux professionnels, sont un lieu d'échanges et de collaboration à même d'orienter la politique des stages. La DOSIP sera représentée dans chacun des conseils de perfectionnement mis en place.

5 Modes d'évaluation des activités et des performances du dispositif

Une réflexion devra être menée pour définir un ensemble d'indicateurs, susceptibles d'aider à l'évaluation de l'aide à l'insertion professionnelle. Il est déjà possible d'en indiquer quelques uns, cette liste n'étant pas exhaustive.

5.1 Evaluation de la mission de préparation à l'insertion professionnelle

La mesure de l'impact des actions menées doit servir à les transférer, les étendre, les transformer ou les arrêter, en fonction des résultats. Il est néanmoins relativement difficile de mesurer quantitativement en termes d'accès au marché de l'emploi, l'impact d'actions effectuées en Licence, par exemple, qui serviront 3 à 5 ans plus tard, à la sortie du Master.

Il sera donc nécessaire d'évaluer qualitativement les différentes prestations. Pour chaque action de formation, forum, conférence..., il conviendra de mesurer le nombre de bénéficiaires, le nombre d'intervenants et la satisfaction du public concernant la prestation.

Par ailleurs, il est raisonnable de prendre des précautions dans l'analyse des données futures en raison de l'impact des variations du marché de l'emploi qui se répercuteront nécessairement sur les résultats de l'insertion.

5.2 Evaluation de la mission d'accompagnement des stages

A partir des données recueillies dans APOGEE, le Pôle de gestion des stages élaborera annuellement un bilan quantitatif et qualitatif des stages, qui sera présenté au comité de pilotage de la DOSIP ainsi qu'au CEVU. Il sera également intéressant d'évaluer combien de stages seront trouvés par le biais du futur serveur de gestion des stages, afin de déterminer son impact sur la recherche de stages par les étudiants.

Les indicateurs sont à déterminer mais il est déjà possible d'en envisager quelques uns :

- Indicateurs d'activité : Nombre d'annonces diffusées aux étudiants, Nombre de fiches diffusées aux entreprises.
- Indicateurs de moyens : Nombre de personnel (en Equivalent temps plein, ETP) affectés à la gestion de la plateforme, Nombre d'ETP affectés au traitement des fiches.
- Indicateurs de résultats : Taux de réponses aux annonces, Taux de réponses des entreprises.

5.3 Evaluation du dispositif de suivi

Le dispositif de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université Bordeaux 1 devra être évalué. Plusieurs indicateurs sont proposés ci-après par l'ODE. Ils sont divisés en trois catégories :

- Indicateurs d'activité : Pour mesurer l'activité du dispositif de suivi de l'insertion professionnelle, les indicateurs suivants sont proposés : nombre d'étudiants enquêtés, nombre d'enquêtes présentées devant différentes instances (conseils, colloques...).
- Indicateurs de moyens : Les moyens alloués au dispositif de suivi seront mesurés par le nombre de personnes impliquées dans la réalisation des enquêtes d'insertion professionnelle et le budget alloué au suivi de l'insertion professionnelle.
- Indicateurs de résultats : Les résultats du dispositif de suivi de l'insertion professionnelle se mesureront par le taux de réponses aux enquêtes d'insertion professionnelle (par niveau de formation).

5.4 Evaluation de l'activité de la DOSIP

Un rapport d'activités sera présenté, chaque année, devant le CEVU. Il :

- recensera les actions qui ont été conduites ou engagées ;
- mesurera l'efficacité et la portée de ces actions ;
- intégrera les informations apportées par les enquêtes de satisfaction auprès des étudiants, des enseignants et des milieux professionnels ;
- établira un diagnostic de l'évolution de la situation de l'établissement au regard de la mission d'insertion professionnelle ;
- dégagera et proposera les pistes de travail pour la nouvelle campagne d'actions.

6 Communication interne et externe

La communication externe sera travaillée dans le sens d'une plus grande présence des enjeux de l'insertion professionnelle et des actions de la DOSIP, sur le portail web institutionnel.

Elle sera, en particulier, à développer en direction des jeunes (lycée et collège) et vers la sphère publique (parents, enseignants) pour informer sur les taux d'insertion et les lieux d'insertion, afin de maintenir le potentiel étudiant.

Les actions menées seront présentées devant le CEVU et les conseils de Composantes.

Le Pôle Gestion des Stages, déjà engagé dans une communication via ses pages web, utilisera à plein les possibilités offertes dans le cadre de la refonte du site Web de l'Université. De plus, un portail unique au niveau du PRES, créé pour diffuser les offres de stages, avec renvoi sur les universités concernées, permettra d'améliorer la visibilité et l'image du service.

A moyen terme, l'acquisition dans le cadre du PRES d'une plateforme de type « Réseau Pro » ajoutera crédibilité et efficacité. Elle permettra notamment de contacter de façon plus professionnelle les entreprises partenaires.

En interne, l'information sur la politique des stages, via les listes de diffusion des secrétaires pédagogiques et des enseignants, sera développée. Les réunions d'information destinées aux étudiants et associant la DISVE et la DAI, seront poursuivies, en associant les mutuelles étudiantes selon le cas.

Une attention forte sera portée à la valorisation et la communication des compétences et des ressources de l'Université vers les entreprises. Des campagnes de publicité, des informations sur le site web seront développées sur les actions menées à l'université, avec les étudiants et les enseignants, en s'appuyant, notamment, sur le recensement des offres de l'université aux entreprises (stages, projets tutorés ou autres travaux mettant à contribution étudiants et enseignants sur des sujets proposés par des entreprises).

Diffusion des enquêtes de l'ODE

Chaque étude réalisée par l'Observatoire fait l'objet de la rédaction de deux documents :

- un rapport complet qui présente un bilan détaillé des résultats. Pour les enquêtes d'insertion professionnelle, le rapport dresse un bilan toutes formations confondues ainsi que formation par formation.

- un document de synthèse, généralement de 4 pages, qui analyse notamment l'évolution par rapport aux études précédentes.

Site Internet – liste de diffusion

L'ensemble des documents est mis en ligne sur le site Internet de l'Université :

<http://www.u-bordeaux1.fr/cpc/>

L'ODE dispose par ailleurs d'une liste de diffusion d'environ 400 abonnés, répartis de la manière suivante : présidence, directeurs de composantes et services, responsables de formations, SCUJO, ministère, rectorat, conseil régional, autres Universités, APEC, ANPE, ONISEP, lycées conventionnés, CIO.

De plus, les études réalisées sont régulièrement présentées devant les instances : CEVU, CS, Colloques, étudiants de masters, doctorants, professeurs principaux et conseillers d'orientation psychologues des lycées d'Aquitaine.

7 Budget : Moyens humains et financiers, logistique

Le tableau suivant reprend les objectifs et actions définis dans le § 4 « Plan d'actions », et présente le budget des actions qui vont être créées ou développées dans le cadre de la mise en œuvre de ce Schéma Directeur de l'Aide à l'Insertion Professionnelle.

Une partie des actions mises en œuvre va donner lieu à intégration dans les maquettes de la nouvelle offre de formations, dans le cadre du prochain contrat quadriennal, à travers notamment des UE et stages créditant en ECTS. Une autre partie va nécessairement faire appel à des contributions extérieures à notre établissement.

Le tableau ci-dessous (tableau 7) identifie le budget global de l'action, les moyens fournis par l'université et ceux qui nécessitent un financement complémentaire.

	Objectifs		Actions	Public cible	Moyens humains et matériels nécessaires	Moyens déjà affectés par l'établissement	Moyens complémentaires à prévoir	Subvention demandée
3	Apporter un appui individualisé aux étudiants	3.2	Permanence d'accueil, de conseil et d'orientation	Etudiants, Equipes pédagogiques	1 poste ASI : 25 K €	25 K € (prévu 2009)		
4	Apporter un appui aux formations	4.1	Développement ou création d'unités d'enseignement de "professionnalisation" (méthodologie de la préparation à la vie professionnelle, connaissance de l'entreprise, du marché de l'emploi, rédaction de CV, simulations d'entretiens, ...)	Etudiants de L et M	Enseignants-chercheurs et vacataires : L : UE PP, 150 gr *15h ETD L : UE prépa stages, 50 gr *10h ETD M : UE, 120 gr *30h ETD Coût : 300 K €	150 K €	150 K €	90 K €
		4.3	Aide à l'organisation de "forums des métiers" et manifestations similaires	Etudiants, Equipes pédagogiques	1 poste de PAST : 22 K €		22 K €	
		4.4	Aide à une description des formations valorisant les compétences des étudiants et les professions auxquelles elles donnent accès : Fiches RNCP, Annexes descriptives au diplôme, Portfolio de compétences	Etudiants, Equipes pédagogiques				
5	Suivre l'insertion professionnelle des étudiants	5.1	Réalisation et exploitation des enquêtes d'insertion	Anciens étudiants	Vacations : 6 K €		6 K €	
7	Former les acteurs de l'aide à l'IP	7.1	Journées de formation, par thème, pour cerner les différents aspects de l'aide à l'IP.	Enseignants qui participent aux UE spécifiques à l'IP, IATOS de la DOSIP	Consultants, vacations : 18 K €		18 K €	18 K €

Tableau 7-1

	Objectifs		Actions	Public cible	Moyens humains et matériels nécessaires	Moyens déjà affectés par l'établissement	Moyens complémentaires à prévoir	Subvention demandée
8	Recueillir et diffuser des offres de stages	8.2	Actualisation régulière de la base de propositions de stages, gestion et animation de la plateforme	Etudiants, Entreprises	0,5 ETP cat. B : 12 K €		12 K €	12 K €
8 et 10	Recueillir et diffuser des offres de stages	8.1	Réalisation d'un portail unique, visible et accessible pour les professionnels permettant de collecter et de diffuser des offres de stages et d'emploi.	Etudiants, Entreprises	Acquisition d'une plateforme		Cf PRES	Mutualisation PRES
		10.1	Constitution et diffusion d'une base de données des stages	Etudiants, Equipes pédagogiques				
		8.3	Acquisition d'une plateforme permettant de gérer l'annuaire des anciens étudiants, type réseau Pro	Etudiants, Entreprises				
		8.4	Constitution d'une CV thèque	Etudiants				
9 et 10	Aider à mettre en place une politique de stages	9.1	Réalisation d'une mallette pédagogique	Equipes pédagogiques	1 PAST : 22 K €	3 K €	22 K €	
	Assurer un suivi administratif des stages	9.3	Développer les relations avec les entreprises Information aux employeurs des stages prévus dans les cursus, de leurs dates et des compétences possédées par les étudiants : élaboration du guide « stages, métiers et compétences »	Entreprises	Impression et diffusion de documents : 3 K €			
	Veiller à la qualité des stages	10.3	Elaboration de la Charte Qualité des stages de l'université Bordeaux 1	Etudiants, Equipes pédagogiques, Entreprises				

Tableau 7-3

			Actions	Public cible	Moyens humains et matériels nécessaires	Moyens déjà affectés par l'établissement	Moyens complémentaires à prévoir	Subvention demandée
10	Assurer un suivi administratif des stages	10.4	Recueil et exploitation des fiches d'évaluation des stages pour l'entreprise et le stagiaire	Etudiants, Entreprises	0,5 ETP cat.B : 12 K €		12 K €	
	Veiller à la qualité des stages	10.5	Suivi des stagiaires par les tuteurs enseignants	Etudiants, Entreprises, Equipes pédagogiques	3500 stages *2h ETD : 330 K €	100 K €	230 K €	
	TOTAL annuel				Budget total : 750 K €	278 K €	472 K €	120 K €
	TOTAL sur 5 ans				Budget total : 3750 K €	1390 K €	2360 K €	600 K €

8 Annexe 1 : Schéma directeur Université Bordeaux 1

Tableaux A-1 à A-4 : Etat des lieux : Actions de préparation à l'insertion professionnelle en Licence de Sciences et Technologies

Tableau A-1

Niveau / UE	Nb d'heures	L1	L2	L3
L1 UE Projet professionnel : Découverte des métiers	15h	S2, tous les étudiants ayant plus de 8 au S1 850 étudiants		
L1 Semestre Rebondir Bilan d'orientation et découverte du monde professionnel	21h	S2, tous les étudiants ayant moins de 8/20 au S1 et en risque d'échec 100 étudiants		
L1 Module d'accompagnement à la réorientation	10h	Recherche de contrat en alternance 15 étudiants		
L2 UE Ouverture professionnelle : Découvrir ses atouts pour communiquer	15h		Expérimental en 2009 300 étudiants	
L3 UE Projet professionnel niv.2				Etudiants en L3 de biologie 150 étudiants
L3 UE Ouverture professionnelle Découverte du marché de l'emploi	15h			Expérimental en 2009 (étudiants de Maths Info et STM) 80 étudiants
L3 UE connaissance de l'entreprise			Physique et Biologie 150 étudiants	
L3 UE pré pro aux métiers de l'enseignement				80 étudiants

Tableau A-2

Stages dans le cursus de Licence	L2	L3
Mention Informatique	optionnel en S4 et S6 et obligatoire en S6 de MIAGE, 50 étudiants	
Mention Physique et Ingénierie (1 des parcours)		obligatoire en S6 : 50 étudiants
Mention Sciences Physique-Chimie	soit stage en milieu scolaire, soit stage en labo : 80 étudiants	
Chimie		stage obligatoire en S6 , 80 étudiants
Biologie	stage obligatoire dans un des parcours : 30 étudiants	
Génie géologique et civil		Stage obligatoire en S6, 15 étudiants

Tableau A-3

Stages complémentaires	
Stage court (maximum 4 semaines)	A la demande de l'étudiant, en lien avec un responsable pédagogique qui valide le projet de stage, le thème, la durée. Dans tous les cas un stage est validé par un rapport et une soutenance pour les stages longs. 120 étudiants en 2008
Stage moyen (maximum 8 semaines)	
Stage long (maximum 12 semaines)	

Tableau A-4

Autres prestations	
Conférences sur les métiers et les applications de la science	Tout au long de l'année, conférences avec des professionnels sur les métiers liées aux filières ou thèmes demandés par les étudiants
Conseil individuel CV lettre,	A la demande de l'étudiant à l'Espace Conseil Orientation Emploi (environ 10 demandes par semaine)
Documentation spécifique, logiciel APEC simulateur de marché, abonnement Kompas Europe	A la disposition des étudiants à l'Espace Conseil Orientation Emploi

Tableau A-5 : Estimation du nombre d'intervenants en 2008 par niveau d'intervention et type de diplôme pour les actions de préparation à l'insertion professionnelle

Public	Action	enseignants	Personnel SUIO	Past	Interv extérieur	Partenaires	Asso étudiants	Entreprises	Autres
Licence	L1	60	3						
	L2	30			1	APEC, ANPE			
	L3	20				APEC, ANPE Sup de Co			
	Rebondir (échec S1)	30			2				
	Tremplin (décrocheurs)					CESI, AFPA, Mission locale, Maison de l'emploi			
	Suivi des stages optionnels (100 par an)	20	1						
DUT	AUDIT EN COURS								
LP									
Master									
Doctorat	Séminaires TRE		1			ABG APEC	Aquidoc		
	Doct conseil	5	2			ABG, APEC, AFIJ, CJD	Aquidoc	IUMM, CGPME, Maison de l'emploi	
	Doctoriales				2	ADERA			
	Dernier chapitre de la thèse		1		1	ABG			
Tout public	Serveur multimédia (CV, lettre, entretien en ligne)	1	1						
	Conseil CV lettre	5	3						
	Tech de recherche de stage								
Ancien Bx 1	DU Insertion prof	10	1			APEC			

Tableau A-6
Etudes réalisées depuis 1996 sur l'insertion professionnelle

Niveau de formation	Année de l'enquête	Promotions enquêtées	Nombre d'étudiants enquêtés	Taux de réponses
DUT	2001	1998	665	67%
Licences Professionnelles	2002	2001	87	92%
	2003	2001 - 2002	226	85%
	2004	2001 - 2002 - 2003	480	79%
	2005	2003	254	70%
	2006	2004	241	78%
	2007	2005	376	76%
	2008	2006	430	en cours
Maîtrise	1997	1995	616	66%
	1999	1997	547	68%
	2002	1999	465	66%
IUP	1997	1994-1995	278	76%
	1998	1995-1996	400	75%
	1999	1996-1997-1998	496	74%
	2000	1997-1998-1999	604	72%
	2001	1998-1999-2000	632	73%
	2002	1999-2000-2001	547	80%
	2004	2001-2002-2003	669	69%
Master/DESS	1997	1995	218	85%
	1998	1995 - 1996	493	80%
	1999	1996 - 1997 - 1998	657	75%
	2000	1997 - 1998 - 1999	733	73%
	2001	1998 - 1999 - 2000	760	76%
	2002	1999 - 2000 - 2001	867	77%
	2004	2001 - 2002 - 2003	1287	68%
	2007	2004	849	78%
	2009	2006	880	en cours
Docteurs	2004	2000	157	48%
	2005	2003	156	81%
	2008	2005	181	71%
Total	-	-	15 251	-

9 Annexe 2 : Schéma directeur du PRES, Plateforme d'Insertion Professionnelle



SCHEMA DIRECTEUR DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

PLATEFORME D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Février 2009.



**SCHÉMA DIRECTEUR DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX (PRES) :
PLATEFORME D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

Le schéma directeur d'insertion professionnelle de l'Université de Bordeaux¹ (PRES), est défini en collaboration étroite avec les établissements membres.
Les schémas directeurs d'insertion professionnelle respectifs se complètent et se confortent.

L'Université de Bordeaux s'est dotée, depuis septembre 2008, d'une plateforme en charge de l'insertion professionnelle (IP) incluant l'Observatoire Régional des Parcours Etudiants Aquitains² (ORPEA).

Les priorités sont définies par les structures prévues au sein du PRES, en particulier la commission prospective formation. Un comité d'orientation stratégique de la plateforme, regroupant les partenaires universitaires, mais aussi des représentants étudiants ainsi que des représentants du marché du travail, est à l'étude.

Au niveau de l'Université de Bordeaux, la mobilisation de sa plateforme IP et de l'ORPEA, mais également de la commission prospective formation, ainsi que de ses autres éléments, vise toujours à soutenir et à apporter une valeur ajoutée aux actions conduites par les établissements membres.

La plateforme I.P. développe la cohérence des actions menées par les établissements membres du PRES Université de Bordeaux, en offrant une vision d'ensemble permettant des régulations.

En pilotant des actions communes, elle crée des gains d'efficacité. Par ses actions propres, elle renforce la lisibilité externe.

Dans le respect des logiques de territoire, la plateforme d'insertion professionnelle doit donc mettre en œuvre une palette large d'actions appuyant les actions des établissements.

Cette recherche d'optimisation de l'insertion professionnelle conjugue un niveau « macro » transverse (I) à un niveau plus individualisé pour les 64 000 étudiants (II).

I/ Améliorer l'insertion professionnelle via une démarche globale.

Ce cœur de mission implique d'améliorer la connaissance du marché du travail (A) et d'aider à la construction de l'offre de formation (B).

A : Mieux connaître le marché du travail.

1/ Analyser l'IP grâce aux enquêtes de l'ORPEA .

L'ORPEA analyse l'insertion professionnelle des diplômés du PRES, permettant l'identification des débouchés réels par formation. Ces enquêtes, respectant le protocole du CEREQ, analysent l'insertion des DUT, LP, M2, Docteurs, ingénieurs^{3 4}.

Les travaux de l'ORPEA seront complétés par la mise en place d'une cellule veille des emplois émergents, complétant la vision présente par une prospective du marché du travail, en collaboration avec le service Aquitaine Valo du PRES (service commun de valorisation), les établissements du PRES et des partenaires extérieurs.

Une meilleure diffusion des travaux de l'ORPEA doit être réalisée

¹ L'Université de Bordeaux regroupe les universités Bordeaux 1 Sciences et technologies, 2 Victor Ségalen, 3 Michel de Montaigne, IV Montesquieu, l'IEP de Bordeaux, l'ENSCPB, l'ENSEIRB et l'ENITAB.

² réseau regroupant dix OVE et piloté par la plateforme.

³ Depuis 2007 avec un taux moyen de réponse de 80%.

⁴ On verra infra que l'ORPEA conduira aussi d'autres actions.

2/ Renforcer les liens directs avec les professionnels.

Des rencontres directes sont menées avec les milieux professionnels via les organisations représentatives (telles que ordres, fédérations, MEDEF, CJD, CGPME, CRCI, CCI, chambre des métiers etc...), mais également les structures publiques ou semi-publiques (Pôle emploi, APEC, DRTE, Région etc...) ou associatives (ABG, Aquidoc, Aquitaine Emploi Services...). Des rapports de synthèse permettront la diffusion des informations collectées.

Avec ces différents partenaires, des conventions cadre seront mises en place au niveau PRES, avec possibilité d'avenants spécifiques selon les actions et les établissements concernés. Des conventions de partenariat sont en cours avec le Pôle emploi, l'APEC, ABG, les villes de Bordeaux, Talence, Gradignan, Bègles, Villenave d'Ornon.

B/ Aider à la construction de l'offre de formation.

1/ Quant aux contenus,

Si les contenus de l'offre de formation sont de la compétence exclusive des établissements membres du PRES Université de Bordeaux, celui-ci a un rôle clef à jouer pour la coordination de cette offre de formation.

D'ores et déjà, les travaux de l'ORPEA permettent une évaluation de l'offre de formation par rapport à l'employabilité des diplômés, favorisant ainsi des ajustements par les responsables. De même, via les données de l'ORPEA concernant les réussites dans les cursus grâce aux analyses de cohortes, la plateforme joue un rôle moteur sur le chantier « orientation active » et favorisera l'harmonisation des pratiques sur le « dossier unique ».

La plateforme participe étroitement aux travaux de la commission prospective formation du PRES, en particulier dans le cadre de l'Opération Campus.

Cette commission préconise une offre de formation basée sur l'insertion professionnelle à différents niveaux de sortie, ainsi que la mise en place par les établissements d'enseignements communs à toutes les filières de formation⁵.

La création d'un modèle commun de licence de l'Université de Bordeaux favorisera des ajustements⁶. Plus fondamentalement encore, la plateforme facilitera au niveau interuniversitaire, par son ingénierie et l'appui de partenaires, un travail, par chaque établissement et en collaboration étroite, d'identification des compétences acquises et transférables pour chaque formation.

2/ Quant à la présentation de l'offre de formation.

La plateforme recentre la présentation de l'offre de formation sur les débouchés, les informations fournies étant fiabilisées par les résultats actualisés des enquêtes d'insertion professionnelle de l'ORPEA.

A cette fin, la plateforme pilote le chantier « présentation web de l'offre de formation », centrée sur les débouchés en termes d'emplois et secteurs d'activité, en incluant aussi les compétences accessibles. De même, elle apporte son appui et harmonise les actions d'information en direction du secondaire (lycéens, familles, relais d'information), ainsi que les forums sur les formations (DUT, LP, M).

II/ Agir aussi à un niveau individualisé pour les 64 000 étudiants.

⁵ par exemple des modules sur l'entrepreneuriat...

⁶ Par son positionnement, la commission prospective formation impulse et coordonne des dispositifs de réorientation inter établissements, et favorise la création de remédiations aux échecs en S1, afin de proposer des parcours plus adaptés permettant aussi une insertion professionnelle.

Il faut préparer (A) et accompagner les étudiants (B).

A/ Préparer les étudiants à leur insertion professionnelle.

En synergie avec les services de proximité des établissements, la plateforme favorise le développement de la préparation des étudiants en amont et en aval de leur insertion professionnelle.

1/ en amont.

La généralisation, par les établissements, de l'aide à la construction du projet professionnel de chaque étudiant sera recherchée dans chaque formation, avec le soutien logistique de la plateforme si besoin. Les stages étudiants seront favorisés par l'action de la plateforme de mise en place d'outils uniques de gestion des stages (tels que convention et fiches d'évaluation, plaquette commune de présentation, outils web d'offres de stages et d'emplois).

Les forums emplois et entreprises seront enrichis par recherche de mutualisation de l'existant.

2/ en aval.

La plateforme soutiendra la mise en œuvre de formation TRE (stratégie et techniques de recherche d'emploi) dans les dernières années de formation (L3, M2, D) en facilitant la formation d'intervenants. L'outil informatique sera utilisé pour proposer une interface étudiants-employeurs (dépôts d'offres-demandes d'emploi, de stages, CVthèque) et pousser les informations sur l'ENT après identification. Grâce aux données collectées par l'ORPEA, des réseaux d'anciens seront créés ou renforcés (mise en place d'un outil commun de gestion des communautés d'anciens), permettant la collecte d'offres de stages et d'emplois, et favorisant la promotion des formations du PRES dans le tissu économique. Ces anciens, qui participeront aux forums emplois entreprises, seront invités à parrainer de jeunes diplômés en phase d'insertion.

B/ Accompagner tous les étudiants.

1/ le portfolio de compétences, outil d'accompagnement individualisé de tous les étudiants :

Un projet majeur permet de bien identifier la logique du schéma directeur de l'IP au niveau du PRES Université de Bordeaux, car il lie toutes les phases indispensables à une bonne insertion professionnelle. Il s'agit de la mise en place du portfolio de compétences qui sera donné à chaque étudiant.

Dans sa partie privée, l'étudiant conservera et actualisera ses travaux de construction de son projet professionnel, ses compétences acquises certifiées par l'Université de Bordeaux (C2i, CLES et CLUB, supplément au diplôme), et sera complété par une validation des compétences acquises lors de ses stages selon une procédure inspirée de la VAE.

Dans sa partie publique, l'étudiant pourra diffuser ces certifications garanties par l'Université de Bordeaux, soit sous la forme standard du CV Europass afin de favoriser la mobilité, soit sous une forme personnalisée.

Lors de sa formation, ce portfolio sera sur l'ENT de l'étudiant. Sorti de formation, l'étudiant pourra conserver cet ENT, permettant ainsi l'accompagnement de l'étudiant en phase de recherche d'emploi puis le maintien d'un lien ultérieur, générateur de profits mutuels⁷.

2/ Accompagner des publics spécifiques.

Concernant les doctorants, la plateforme apportera son soutien logistique à l'opération doctorants conseils. Plus fondamentalement, elle sera la cheville ouvrière du partenariat mis en place entre le Pôle

⁷ réseaux d'anciens pourvoyeurs d'informations sur le marché du travail, d'offres de stages et d'emplois, voire de participation à la fondation, dossier validé favorisant une reprise d'études, diffusion d'informations sur l'établissement...

Emploi et le Collège doctoral pour la préparation à l'IP des doctorants, et œuvre avec l'association Aquidoc des doctorants aquitains et la Maison de l'emploi de la ville de Bordeaux.

La même logique de mutualisation et de support logistique sera mise en œuvre en direction des étudiants handicapés, en collaboration avec les relais handicap au sein du PRES.

Conclusion :

La mise en œuvre de ce schéma directeur de l'insertion professionnelle nécessitera un renfort en personnel de la plateforme IP du PRES et la mise en place d'une évaluation fine de son action.